

Jeunes acteurs et actrices du changement

Enjeux et pratiques

Julie Sasia (Gret), Cécile Patat (Iram), Aurélie Cerisot (Groupe *initiatives*)



Crédits : Solthis © Gaël TURINE/Agence MAPS

Les éditions du Groupe *initiatives*

Groupe
initiatives

Ces travaux et ce numéro Traverses ont été soutenus
financièrement par l'Agence Française de Développement (AFD)





Intervention d'Oumou Sankaré, représentante de l'APESS Mali, à Bamako le 12 mars 2019.

Crédits : © Groupe initiatives

Remerciements

Coordination : Julie Sasia (Gret) et Aurélie Cerisot (Groupe initiatives)

Autrices : Julie Sasia (Gret), Cécile Patat (Iram) et Aurélie Cerisot (Groupe initiatives)

Avec les précieuses contributions de : Moussa Baldé, Anaïs Chotard (AVSF), Sébastien Cayol, Ambroise Le Moal (Essor), Mariame Doukouré (Grdr), Emilie Barrau, François Enten (Gret), Pierre Jacquemot (Groupe initiatives), Anne Calvel (Initiative Développement), Ousmane Miphil Lankoandé (Le Balai citoyen), Dieynaba N'Diom (SCAC Mauritanie), Alain Akondé (Solthis), Maïmouna N'Diaye (Y'en a marre).

Pour leur participation à l'organisation et à l'animation des Journées d'études, nous remercions chaleureusement : Anaïs Chotard (AVSF), Ambroise Le Moal (Essor), Grégoire Gailly (Geres), Assane Dione, Mariame Doukouré (Grdr), Charles Bakyono, Emilie Barrau, François Enten, Reïye Gandzounou, Adama Goro (Gret), Pierre Jacquemot (Groupe initiatives), Anne Calvel (Initiative Développement), Cécile Patat (Iram).

Pour leur implication et leur participation aux réflexions, nous adressons nos sincères remerciements à : Alain Akondé (Solthis), Moussa Baldé (AVSF), Amady Bathily (Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne du Mali), Soungalo Dembele (Solthis), Aïssata Sira Diako (AJDM), Abdoulaye Diallo (DoniBlog), Mamadou Atibou Diallo (Bokk Xalaat), Somah Doumbia (AJDM), François Faye (Gret), Oumar Kouyaté (Recotrade), Ousmane Miphil Lankoandé (Le Balai citoyen), Boubacar Macalou (Cercap), Maïmouna N'Diaye (Y'en a marre), Dieynaba N'Diom (SCAC Mauritanie), Samassa Nalla (Gret), Malick Ogazit (APEJ), Oumar Pérou (Conseil Régional de Ségou), Adama Sangaré (AJDK), Oumou Sankaré (APESS), Mamadou Sikasso (FENAJER), Diarra Sylla (Innov'Rim), Joseph Théra (Essor), Nana Thiam (Plan International Mali), Yaya Traoré (Plan International Mali).

Cette publication bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement. Néanmoins, les idées et les opinions qui y sont présentées ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.



Éditorial

Par Pierre Jacquemot
Président du Groupe initiatives

La jeunesse porte en elle le futur et concentre sur elle les nouveaux défis

Deux Africains sur trois ont moins de 25 ans. Cette extrême jeunesse peut représenter une chance, un « dividende », ou au contraire une « bombe à retardement » selon la capacité des États à offrir ou non des opportunités d'insertion sociale viables et une réelle prise d'autonomie.

L'inquiétude des États face à la montée de la jeunesse se nourrit de l'observation des bouleversements sociodémographiques. Au sud du Sahara, les jeunes actifs en âge de travailler, qui représentent aujourd'hui quelque 17 à 18 millions d'entrants sur le marché du travail chaque année seront 25 millions en 2025 et 30 millions en 2030. La mesure de cet enjeu majeur pour les prochaines décennies est donnée. Or, à l'heure actuelle, le taux d'activité de la jeunesse est globalement faible, marqué par un fort sous-emploi, notamment en zone rurale, et une forte prégnance du secteur dit « informel » comme espace d'insertion. On le sait, lorsque la société ne parvient pas à créer des opportunités d'emplois suffisantes pour offrir des conditions de vie décentes aux jeunes, la cohésion sociale et la stabilité politique s'en trouvent fragilisées.

Dans ce contexte qu'elle juge pour le moins médiocre, la jeunesse craint pour son avenir et dénonce l'incohérence des politiques d'emploi et l'organisation du marché du travail.

L'espoir se nourrit d'un regard radicalement nouveau sur la jeunesse

Une population jeune présente trois atouts : ouverture, inventivité, capacité d'adaptation. La jeunesse porte en elle-

même une part de la solution à sa socialisation. Même si elles-ils continuent à être aux prises avec des difficultés qui les empêchent de réaliser leur potentiel, les jeunes démontrent pratiquement leur détermination et leur capacité à être les acteurs du changement. Lorsque l'espace d'expression se libère et se démocratise et qu'elle trouve les moyens pour exprimer ses aspirations, la jeunesse fait preuve de créativité souvent à travers l'entrepreneuriat mais aussi de nouvelles expressions artistiques, culturelles ou sociales, et d'une forte appétence pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Celles-ci permettent aux jeunes d'expérimenter un monde en réseau où elles-ils peuvent prendre la parole et construire un imaginaire de plain-pied avec le reste du monde. À travers diverses expressions, des idiomes culturels ou de nouvelles solidarités sociales, elles-ils proposent alors une sociabilité inédite.

Les leçons de l'expérience du Gi

La capitalisation est au cœur du travail du Groupe *initiatives*. Ce *Traverses*, le 48^e du genre, questionnant les leviers d'actions mis en œuvre par les organisations membres du *Gi* pour accompagner les jeunes à devenir acteurs de leur avenir, et plus largement du développement de leur territoire, en est le nouveau témoignage.

Moment fort du processus d'élaboration de cette publication, les Journées d'étude des 12-13-14 mars 2019 à Bamako ont été le lieu d'échanges enrichissants avec des équipes terrain, des chercheur-es, des institutionnel-les et des organisations de jeunes. L'entrée politique a été privilégiée pour aborder cette réflexion.

Pour une raison de cohérence, les expériences analysées ont été concentrées sur la zone Afrique de l'Ouest. Ce document est appelé à servir de support aux débats, mais aussi au montage de nouvelles interventions, avec la claire volonté de gagner en efficacité et en envergure afin d'aider à répondre aux défis multiples auxquels sont confrontées les jeunes africaines.

Sommaire

■ Quelle prise en compte de la jeunesse pour les OSI ?	4
Vers une approche systémique et dynamique du processus d'autonomisation des jeunes	4
Intérêt et enjeu de la thématique pour le Groupe <i>Initiatives</i>	6
■ Axe 1 - Agir sur le capital humain	10
Agir sur la circulation des informations, des savoirs, des idées	11
Renforcer, reconnaître et valoriser les compétences techniques exercées ou acquises par les jeunes	13
Renforcer les savoirs critiques pour faire des choix éclairés	15
■ Axe 2 - Agir sur et avec l'environnement social pour faire évoluer les représentations	18

Une crise de confiance inter-générationnelle ?	19
Accepter et accompagner l'autonomisation des jeunes	22
Agir sur les vecteurs sociaux	24
■ Axe 3 - Agir en collectif et sur le collectif : quelles modalités d'accompagnement ?	26
Des contextes « institutionnalisent » la participation des jeunes	26
Des initiatives citoyennes se construisent, à l'inverse, en réaction à un État « défaillant »	29
Bibliographie	35
Acronymes	35

Quelle prise en compte de la jeunesse pour les OSI ?

La thématique jeunesse représente un enjeu fort de développement et se trouve mise à l'agenda des politiques publiques, aux niveaux international, national et local. La façon d'aborder la problématique reste toutefois fortement influencée par des préoccupations sécuritaires de la part des États et des institutions internationales, et la mobilisation des moyens se focalise encore beaucoup sur la formation professionnelle et l'insertion économique des jeunes.

Le Gi a choisi de s'emparer de ce sujet pour interroger les pratiques de ses membres et définir une vision partagée de la problématique, des enjeux et des leviers d'action.

Une thématique au cœur des préoccupations

Les moins de 25 ans représentaient, en 2017, 63% de la population ouest-africaine¹. Selon les prévisions des Nations unies, cette part devrait continuer à croître dans les prochaines décennies. Cette structure démographique, dont l'évolution n'est pas sans conséquence sur l'organisation sociale, constitue un énorme potentiel pour le développement des pays ouest-africains, notamment en termes de dividende démographique². A condition d'investir dans ces jeunes. Or cette classe d'âge se heurte à un problème majeur d'accès aux ressources politiques, sociales, économiques.

Cette thématique des « jeunes » est donc au cœur des préoccupations des États africains qui ont proclamé 2009-2018 « décennie africaine de la jeunesse »³ et mobilisé des ressources pour apporter des solutions, notamment en matière de formation et de promotion de l'emploi des jeunes. L'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) a également développé, ces dernières années, des stratégies en faveur de ces jeunes qui se hissent au rang des **priorités de la solidarité internationale**⁴. En jeu pour ces acteurs : les défis majeurs de **transition démographique** africaine mais aussi **l'accompagnement des transitions politiques, socio-économiques et écologiques** qu'elle entraîne.

Encore trop souvent influencée par des enjeux économiques et sécuritaires

Toutefois, cette **mise à l'agenda des jeunes est fortement orientée par les politiques internationales de gestion des flux migratoires et de lutte contre le terrorisme**. Les jeunes sont tantôt perçus comme des candidat-es à la migration vers l'Europe : elles-ils sont alors des agents économiques qu'il faut occuper pour

les dissuader de tenter la grande traversée. Tantôt elles-ils sont appréhendés au prisme de la violence : comme de potentiels protagonistes en établissant un lien de causalité réducteur entre chômage et conflits, ou comme victimes de cette violence. On leur retire alors leur capacité d'agir en les enfermant dans la catégorie des « populations vulnérables ».

Cette lecture est parfois partagée par les États qui craignent une montée de la violence sur leur territoire et une déstabilisation politique et sociale. Ainsi, **cette mobilisation autour de la problématique des jeunes est-elle restée, jusqu'à présent, relativement focalisée sur la formation professionnelle et l'insertion économique des jeunes**.

VERS UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE ET DYNAMIQUE DU PROCESSUS D'AUTONOMISATION DES JEUNES

Pourtant, les études récentes sur l'insertion des jeunes en Afrique⁵ plaident pour une **prise en compte globale du processus d'insertion** - associant à la dimension économique, les dimensions sociale, politique et citoyenne - et pour l'émergence d'une **vision plus dynamique des jeunes**. Ces analyses incitent à repenser la notion de « jeunesse » (*voir encadré 1 p.5*) et les processus d'accompagnement vers son autonomisation :

- Au-delà des contraintes économiques qui pèsent fortement sur les jeunes, ces études soulignent le **caractère systémique du processus d'insertion** qui ne se limite pas à une question d'autonomisation financière (passant par l'accès à l'emploi) mais place l'activité professionnelle dans une trajectoire de vie et dans

1. <https://www.populationpyramid.net/fr/afrique-de-louest/2017/>

2. « Le dividende démographique est le potentiel de croissance économique susceptible de résulter de changements de la structure par âge de la population, en particulier lorsque la part de la population en âge de travailler, de 15 à 64 ans, est plus grande que celle de la population non active », UNFPA, État de la population mondiale 2014. Le pouvoir de 1,8 milliard, New-York, 2014, p.12.

3. https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/african_youth_decade_2009-2018f.pdf

4. Pour la France voir par exemple le relevé de conclusions du CICID 2018 (Comité interministériel de la coopération internationale et du développement) : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2018/02/08/une-nouvelle-ambition-pour-la-politique-de-developpement-reunion-du-cicid-du-8-fevrier-2018>

5. Voir notamment : Bunge Frédéric, Goldstein Gilles, Patat Cécile, Erceau Julie, *L'insertion socio-économique des jeunes ruraux en Afrique. Contraintes et perspectives*, document de synthèse des Journées d'études Iram, Paris, 2013 ; Lambert Agnès, Le Bissonnais Anne, Patat Cécile, Erceau Julie, *Capitalisation des actions de formation - insertion des jeunes conduites par les ONG*, Notes techniques n°31, Paris : AFD, juillet 2017 ; Antoine Philippe, Razafindrakoto Mireille, Roubaud François, « Contraintes de rester jeunes ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines. Dakar, Yaoundé, Antananarivo », dans Collignon René, Diouf Mamadou (dir.), *Les jeunes. Hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?*, Revue Autrepars n°18, Paris : Presses de Sciences-Po, 2011, pp. 17-36 ; Barlet Sandra, Gauron André, Huyghe Mauro Annick, *L'insertion des jeunes en Afrique subsaharienne. De quoi parle-t-on ?*, L'Actualité des services aux entreprises, série en ligne n° 25, Nogent-sur-Marne : Gret, juin 2013 ; Arnaud Clara, *Jeunes sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion*, Notes techniques n°15, AFD et Groupe U.R.D., 2016.

la reconnaissance d'une position économique et sociale. L'emploi est important aux yeux des jeunes pour ce qu'il ouvre comme perspective d'autonomie vis-à-vis de la famille, de prise de responsabilités et de statut social. Cela permet de dépasser la question de l'insertion professionnelle pour ouvrir sur des thématiques relatives à l'accès des jeunes à des droits économiques, sociaux et politiques.

- Ces analyses évoquent aussi l'existence d'une **multitude de facteurs ou freins à l'insertion** qui, au-delà des compétences techniques, peuvent également entraver la réalisation des projets des jeunes et les contraindre à se maintenir dans une relation de dépendance vis-à-vis de leurs familles : le manque d'information (sur les marchés, les dispositifs existants, les métiers, les droits, la santé etc.), l'enclavement de certains territoires et leur mauvaise couverture en termes de services publics, les difficultés d'accès au

foncier/crédit/garanties, une éducation différenciée et/ou inégale en fonction du genre, de l'origine sociale ou communautaire, etc. La **prépondérance des réseaux familiaux et communautaires dans les processus d'insertion des jeunes constitue également une contrainte majeure**, en particulier dans des contextes de déficit en services publics où ces réseaux informels sont privilégiés, contribuant ainsi à la reproduction sociale et générant d'importantes inégalités.

L'emploi est important aux yeux des jeunes pour ce qu'il ouvre comme perspective d'autonomie vis-à-vis de la famille, de prise de responsabilités et de statut social

Encadré 1

Les notions de « jeunesse » et de « passage à l'âge adulte »

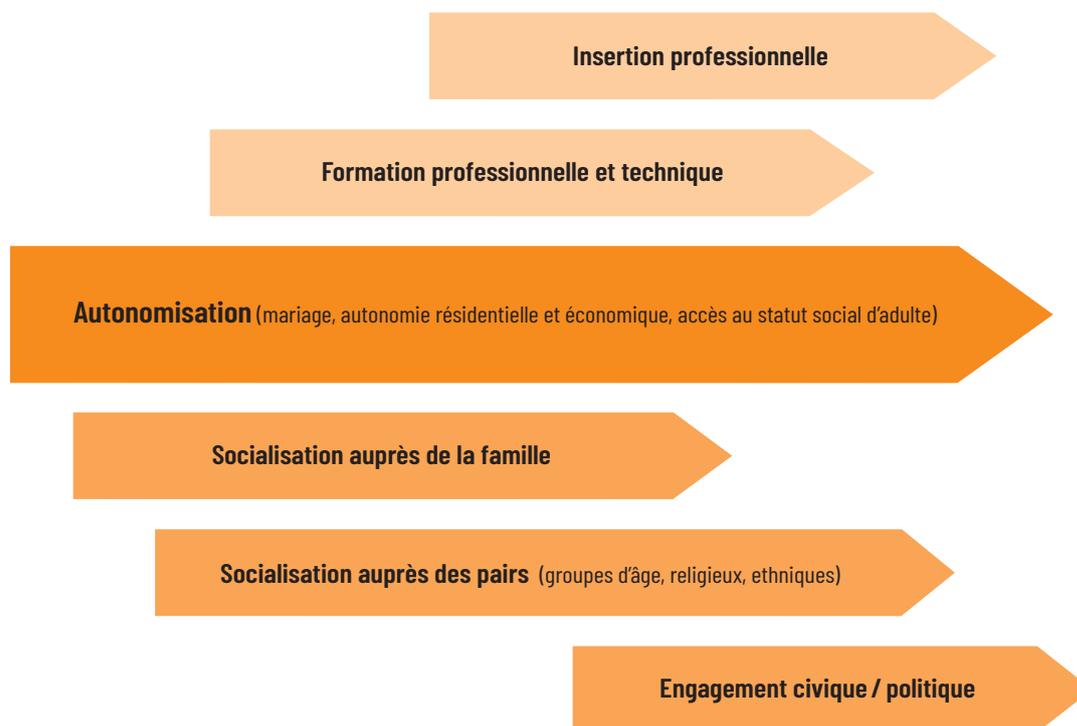
L'Union africaine définit officiellement le terme « jeune » par toute personne âgée de 15 à 35 ans (Charte africaine de la jeunesse, juillet 2006). Pour des raisons d'efficacité, le critère de l'âge biologique est souvent utilisé par les États, les PTF comme les Organisations Non Gouvernementales (ONG) – avec des fourchettes variant d'un contexte à l'autre (allant de 12 à 40 ans). Définir la jeunesse sur la base de seuls critères biologiques apparaît toutefois peu pertinent, la notion de jeunesse étant davantage liée à des pratiques sociales et culturelles qui varient selon les contextes et les époques et qui accompagnent des périodes de transition. En sociologie, la jeunesse est

appréhendée comme un âge intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte, une période au cours de laquelle nombre d'étapes sont franchies (telles que l'accès à l'emploi, l'entrée en union et l'installation dans une résidence autonome). La « jeunesse » correspond à un processus de socialisation permettant l'apprentissage des « rôles adultes ». Parler de « passage d'un statut d'âge, l'adolescence, à un autre, l'âge adulte » renvoie à un changement de rôle social au sein du groupe familial et communautaire, et se caractérise notamment par l'accès à des attributs et à des ressources qui confèrent une compétence sociale et un pouvoir de prise de parole.



Projet de transformation et commercialisation des produits agricoles, Guinée-Bissau. Formation pilote en aviculture.

Schéma 1 - Trajectoire d'autonomisation



Source : ARNAUD Clara, *Jeunes sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion*, Paris : AFD et Groupe U.R.D., Notes techniques n°15, 2016, p. 19.

- Ces études constatent en outre la **difficulté des jeunes à se sentir « citoyen-ne actif-ve »**. Leur intérêt et implication limités dans la vie publique témoignent d'aspirations non satisfaites à l'accès à un statut de « citoyen-ne » et d'adulte chez des individus de plus en plus conscients de leur exclusion socio-économique et politique. Par ailleurs, la mauvaise gouvernance et ses conséquences en termes d'inégalités et d'accès aux services cristallisent un sentiment de frustration et de rejet de l'État.

Plus globalement, en interrogeant l'accès aux ressources et la participation citoyenne des jeunes, cette approche systémique et dynamique des jeunes met en lumière des rapports de pouvoirs, empruntant ainsi à l'analyse de genre, et incite à penser la problématique de l'insertion de manière plus politique. Celle-ci ne peut être comprise et traitée sans la prise en compte de l'organisation sociale à laquelle les jeunes appartiennent. **Produit de**

Accompagner leur autonomisation conduit donc à identifier et questionner ces structures socio-culturelles pour offrir des réponses pertinentes et contextualisées et parvenir à des transformations sociales

rapports sociaux, celle-ci délimite la place et le rôle de chacun-e en fonction de ses appartenances (genre, âges, classe, origine) et des stéréotypes qui leur sont associés. Ce faisant elle hiérarchise et détermine le degré et la nature de leur participation à la vie publique et la répartition (inégaie) des ressources. Accompagner leur autonomisation conduit donc à identifier et questionner ces structures socio-culturelles pour offrir des réponses pertinentes et contextualisées et parvenir à des transformations sociales.

INTÉRÊT ET ENJEU DE LA THÉMATIQUE POUR LE GROUPE INITIATIVES

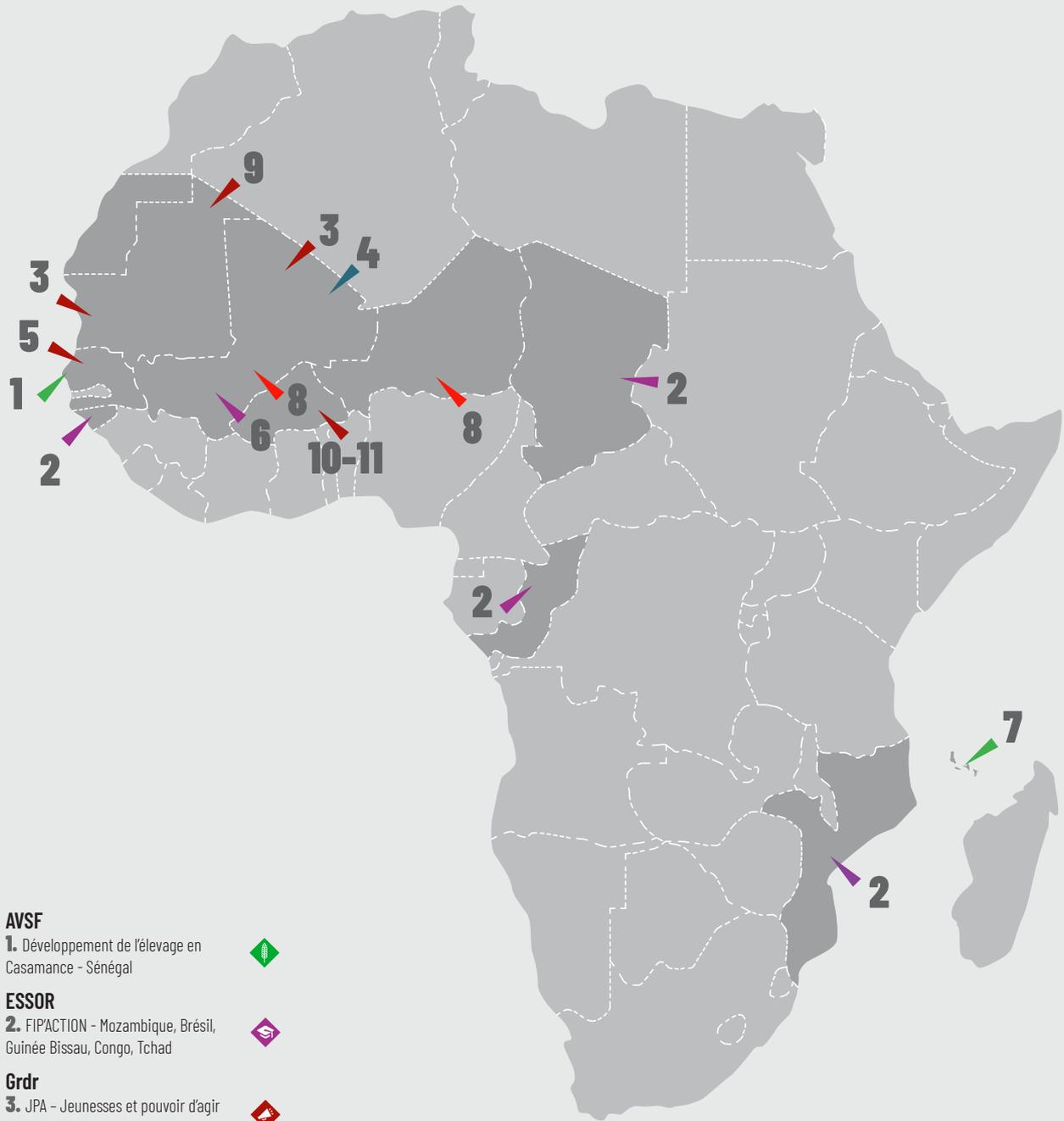
Compte tenu de ces enjeux, le Groupe *initiatives (Gi)* a choisi de porter sa réflexion en 2018-2019 sur les pratiques de ses organisations membres en matière d'accompagnement des jeunes. À l'image du genre, la thématique jeunes interroge les manières de faire.

🔗 Une diversité d'approches

Chacune des organisations membres appréhende la question des jeunes suivant des cadres d'analyses et d'approches différents. Certains de leurs projets ont les jeunes comme « cœur de cible », d'autres en font une « cible » transversale. Les champs d'action sont également très divers : éducation / alphabétisation, formation professionnelle, accompagnement vers l'emploi ou l'entrepreneuriat, engagement et participation citoyenne, accès aux droits sociaux, droits humains, etc.

Accompagner les jeunesses : une diversité d'approches et de modalités de coopération

Les projets représentés ici sont à retrouver tout au long de la publication. Ces exemples amènent les organisations membres du Gi et leurs partenaires à s'interroger sur les complémentarités et les synergies possibles.



AVSF

1. Développement de l'élevage en Casamance - Sénégal



ESSOR

2. FIP'ACTION - Mozambique, Brésil, Guinée Bissau, Congo, Tchad



Grdr

3. JPA - Jeunesses et pouvoir d'agir Mali-Mauritanie



4. Inclusion des jeunes et des femmes dans la gouvernance et la planification locale par les TIC - Mali



Gret

5. Sunu Gox - Sénégal



6. IMYETA - Improve rural Malian Youth Employment through Tutorial Apprenticeship - Mali



ID

7. Filière Ylang - Distillation à foyer économe - Archipel des Comores



Solthis

8. JADES - Jeunes et Adolescents en Santé - Mali-Niger



SCAC Mauritanie

9. FAJR - Mauritanie



Le Balai citoyen

10. AJP - Alliance Jeunes Parlementaires - Burkina Faso



11. Mobilisation des jeunes pour un suivi citoyen des politiques publiques en vue d'influencer les processus de décision - Burkina Faso



Agriculture et développement rural

Citoyenneté, droits, genre

Villes et développement territorial

Education, formation et insertion

Santé, protection sociale et nutrition

Si les activités des organisations membres concernent de fait des jeunes, il semblerait qu'elles aient des difficultés à atteindre des changements significatifs, à la hauteur des problématiques d'autonomisation que ces derniers rencontrent. Par ailleurs, si certains de leurs projets et programmes se sont centrés sur ces « publics cibles » et développent des méthodes pour prendre en compte leurs besoins spécifiques et leurs intérêts, il apparaît que les méthodologies et activités⁶ diffèrent assez peu des savoir-faire classiques et ont parfois du mal à atteindre leurs objectifs.

🔗 Quelle prise en compte des jeunesses ?

Dans un premier temps, les membres du comité de pilotage⁷ se sont interrogés sur les leviers et méthodes permettant d'intéresser davantage les jeunes aux actions mises en œuvre et emporter leur adhésion. Dans cette perspective, l'idée était surtout d'accroître les proportions de jeunes « bénéficiaires » impliqués et impactés par l'action. Au fur et à mesure des échanges, cette approche a été remise en question et la réflexion a changé de prisme : **comment travailler avec les jeunesses comme actrices des développements de leur territoire et non uniquement en tant que bénéficiaires d'actions de coopération ? Comment contribuer à l'expression d'une participation effective des jeunes aux décisions et aux évolutions des structures économiques, sociales et politiques ?**

Parler de jeunes acteur-trices de changement implique de clarifier et de s'entendre collectivement sur le changement social vers lequel nous souhaitons tendre. Les placer au cœur des actions induit une transformation sociale profonde : cela met en lumière et interroge la perception, la place et le rôle des jeunes femmes et hommes au sein des structures socio-culturelles et des rapports de pouvoir existants. En cela, nos pratiques sont politiques.

*Parler de jeunes acteur-trices
de changement implique de clarifier et de
s'entendre collectivement sur le changement
social vers lequel nous souhaitons tendre*

🔗 La prise en compte de quelles jeunesses ?

La question de l'inclusion de toutes les jeunesses a aussi été au cœur des préoccupations du comité de pilotage. Le constat est qu'il est parfois plus facile de toucher certain-es acteur-trices que d'autres qui cumulent plusieurs formes de discriminations simultanément ce qui rend leurs besoins et intérêts spécifiques.

*La diversité des situations au sein
même des jeunesses impose d'adapter
nos pratiques aux temporalités et aux
enjeux de leurs différents contextes*

Comment identifier et permettre l'expression et l'action des catégories de jeunes qui restent en marge des processus de transformations sociales, politiques, environnementales et économiques ? Dans quelle mesure les critères et les indicateurs créent des filtres et obligent à faire une sélection ou induisent une discrimination (au sens premier du terme) au sein d'un groupe d'acteurs et d'actrices ?

La diversité des situations au sein même des jeunesses impose d'adapter nos pratiques aux temporalités et aux enjeux de leurs différents contextes. Une problématique qui est traitée en filigrane dans cette publication.

🔗 Méthode

Cet exercice a été conduit à partir d'expériences pratiques des organisations membres du Gi, en **associant des organisations partenaires ouest-africaines** (mouvements citoyens, associations locales, organisations professionnelles, organisations politiques, ONGI). Les initiatives menées par ces organisations et débattues lors des Journées d'études, sont riches d'enseignements. Les expérimentations qu'elles initient et leur analyse croisée permettent aux organisations d'avancer dans la compréhension collective, à la fois des enjeux et des défis auxquels sont confrontées les jeunesses dans leur diversité, mais aussi des leviers d'action à disposition des organisations pour accompagner les jeunes femmes et les jeunes hommes dans leur trajectoire de vie.

La publication capitalise sur les leviers d'actions mis en œuvre par les organisations participantes et celles de leurs partenaires pour appuyer les jeunesses. Elle explore comment agir sur le capital humain, sur l'environnement social, et comment accompagner une mobilisation collective ascendante ou descendante. Elle permet l'identification de valeurs ajoutées, de complémentarités et de synergies possibles entre les organisations participantes pour répondre à cet enjeu actuel majeur d'empowerment des jeunes. Elle les conduit, enfin, à affiner un positionnement commun sur cette problématique en tenant compte de la diversité des cadres d'analyses et approches.

6. Diagnostics participatifs, dispositifs d'animation et d'accompagnement des acteurs, actions de sensibilisation, etc.

7. AVSF, Essor, Grdr, Gret, Iram, Solthis.

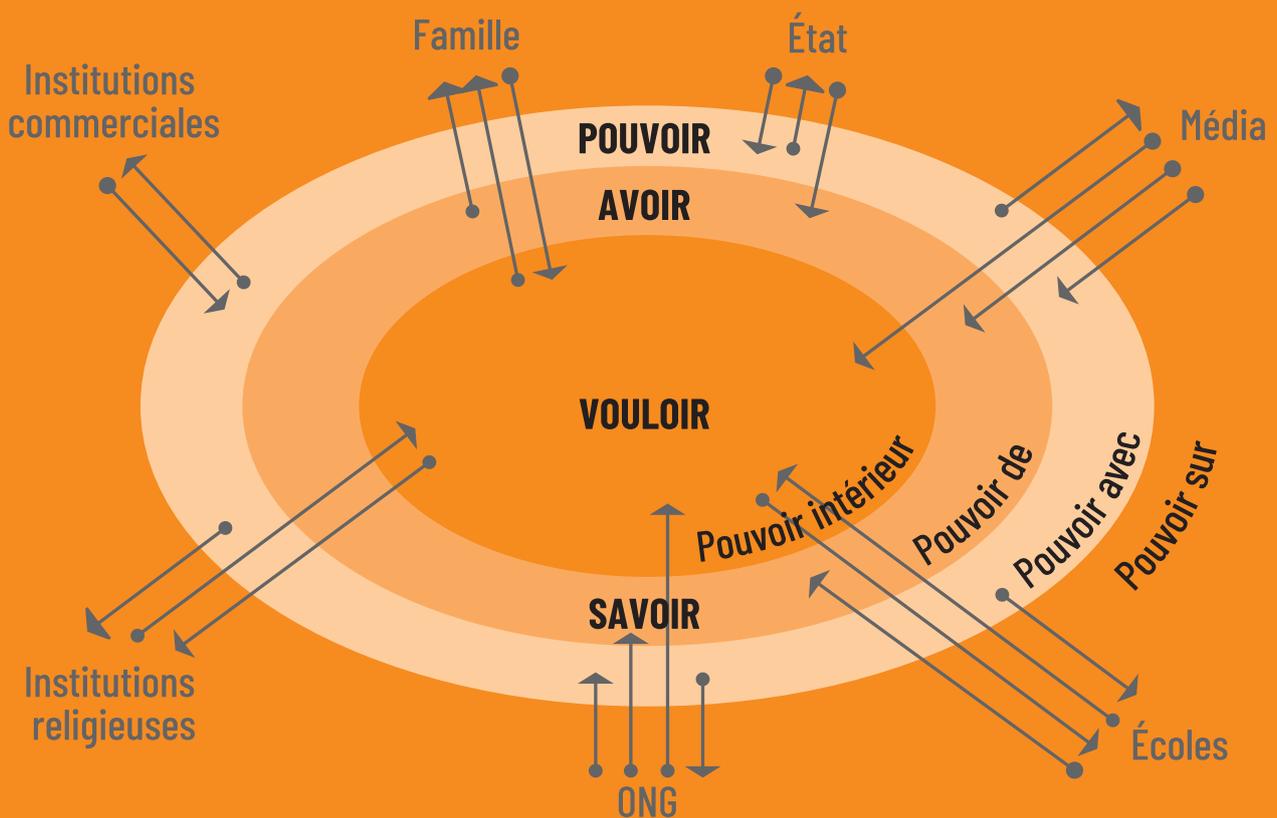
La notion d'empowerment appliquée aux jeunes

Partant de l'idée que la place et le rôle des jeunes au sein de la société sont socialement et culturellement construits, le Comité de pilotage de ce *Traverses* a choisi de se référer à la notion d'empowerment pour articuler sa réflexion.

Ce concept se base sur une approche plurielle du pouvoir. Ces « pouvoirs » peuvent prendre de multiples formes : direct ou indirect, visible ou invisible, interpersonnel ou structurel etc. Ils sont généralement regroupés en trois catégories : pouvoir « de » (savoir et avoir), pouvoir « intérieur » (vouloir, assurance et confiance en soi), pouvoir « avec » (pouvoir du collectif) constituant ensemble le pouvoir « sur » (capacité de transformation des structures sociales). L'empowerment désigne ainsi la capacité à faire des choix et à agir

individuellement et collectivement pour changer les rapports de pouvoir. Ce processus amène les individus à devenir acteurs de transformation.

Mise en garde : les niveaux individuel et collectif de l'empowerment sont interdépendants et ne peuvent exister l'un sans l'autre. La distinction est faite ici pour faciliter la lecture et la rédaction mais ils ne peuvent être pris séparément. Par ailleurs l'empowerment représente un processus dynamique et n'est donc pas linéaire. Certains exemples et idées peuvent ainsi être mobilisés à plusieurs endroits de cette publication.

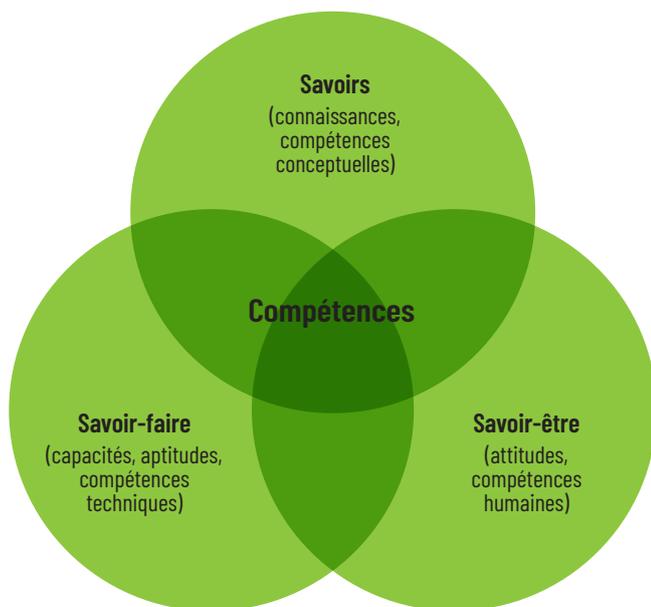


Source : CHARLIER Sophie, *Genre et Empowerment/empoderamiento/émancipation*, Les essentiels du genre 10, Le Monde selon les femmes, 2009, pp. 15-36 (schéma p. 33).

Agir sur le capital humain



Projet Bab Al Amal, Tchad. Formation professionnelle.



L'acquisition de compétences permet de faire des choix « éclairés » (nécessite pour cela la présence d'une alternative), de transformer ces choix en décisions (capacités d'analyse et d'engagement) et d'agir en fonction de ces décisions (mobilisation de ressources externes et internes). Elle alimente ainsi le pouvoir d'agir des individus, c'est-à-dire les pouvoirs « de » (savoir) et le pouvoir « intérieur » (vouloir) selon le concept d'*empowerment* (voir encadré 2 p. 9). Renforcer le capital humain⁸ constitue donc un levier à l'insertion professionnelle – doter les jeunes de compétences, qu'elles soient techniques ou « socio-émotionnelles » (*soft skills*), renforce leur employabilité – et promeut plus largement leur engagement en tant qu'acteur-trices (insertion politique). **L'acquisition de ces savoirs, bien qu'elle s'exerce au niveau individuel, est toutefois indissociable de l'action collective** (voir pp. 29-33) car elle permet la prise de conscience critique de sa condition et de son appartenance à un groupe qui contribue à la décision de s'organiser et d'agir collectivement.

Au-delà du classique renforcement des compétences techniques, sur quels leviers les organisations se sont-elles appuyées pour développer le pouvoir d'agir individuel des jeunes et les accompagner vers l'autonomie ?

8. Selon l'OCDE, le capital humain recouvre « l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique. [Il] constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité », dans OCDE, *L'investissement dans le capital humain*, Paris : Éditions OCDE, 1998 ; OCDE, *Du bien-être des nations, le rôle du capital humain et social*, Paris : Éditions OCDE, 2001.

AGIR SUR LA CIRCULATION DES INFORMATIONS, DES SAVOIRS, DES IDÉES

Le manque d'information représente un **frein majeur** pour les jeunes, tant dans leur parcours individuel (accès aux services de santé, aux opportunités de formation, d'emploi etc.) que dans leur participation au collectif (connaissance des mécanismes de participation et de représentation). **Cela peut avoir pour conséquence l'exclusion de la vie économique et sociale** (elles-ils ne se saisissent pas des opportunités car elles-ils ne les connaissent pas) mais aussi de la vie politique et citoyenne (on parle alors de citoyenneté passive). Conscient-es de leur marginalisation, économique, sociale et politique, les jeunes s'impliquent peu dans la vie publique. Ce désenchantement peut alors être perçu comme du « désengagement ».

Au cours des Journées d'études, il est ressorti des échanges qu'une partie importante des jeunes d'Afrique de l'Ouest ne connaissent pas leurs droits, ou si elles-ils les connaissent, ne savent pas comment les exercer ou en sont empêché-es par la pression sociale. Par exemple, malgré la mise en place des « tickets verts »⁹ dans certains centres de santé par l'État malien, les jeunes femmes hésitent à s'y rendre par crainte qu'un proche ne les voie ou que le secret médical ne soit pas respecté. **Or, l'absence de connaissance de ces droits ou la difficulté à les exercer contribue à limiter l'accès des jeunes aux services de base** tels que les services de santé ou d'éducation, renforçant ainsi les inégalités pour les plus vulnérables d'entre elles-eux (voir encadré 3 p. 12).

Dans le domaine de l'insertion professionnelle et économique des jeunes, l'information constitue également un élément clé de leur parcours de formation et d'accès à l'emploi. En effet, les marchés de la formation et de l'emploi étant encore peu structurés dans la plupart des pays d'Afrique, l'absence de systèmes d'information et d'orientation efficaces rend encore plus opaques les opportunités, y compris de financements. **La mise en place de plateformes de services et d'information** peut créer du lien entre les jeunes et les employeur-es potentiel-les : couveuses, incubateurs ou FabLab pour l'accès à l'entrepreneuriat ; centres d'orientation/information pour l'accès à la formation ; ou encore développement d'outils numériques tels que *Jobmatch*¹⁰ pour mettre en relation employeur-es et demandeur-ses d'emploi. Au Mali par exemple, l'Agence Pour l'Emploi des Jeunes (APEJ), constatant que l'orientation constitue un chaînon important du continuum formation-insertion, a mis en place un dispositif d'orientation (inspiré de la méthodologie mise en place par l'ONG SwissContact au Niger et au Mali) à travers la création d'« Espaces Orientations Jeunesses » (EOJ) animés au niveau régional par deux conseiller-ères. Des difficultés ayant été relevées concernant la fréquentation de ces EOJ, l'APEJ a engagé des partenariats avec des ONG pour faciliter le lien avec les établissements scolaires et communiquer sur ces espaces. Ces plateformes de services et d'information ont pour avantage de placer les jeunes au centre de la démarche, les faisant **évoluer**

d'un statut de bénéficiaires passif-ves à celui d'usager-ères d'un service choisi.

La grande majorité des jeunes ne connaît pas non plus l'existence ou le fonctionnement d'instances représentatives comme le Conseil National de la Jeunesse (CNJ)¹¹ au Mali et/ou ne se sent pas légitime d'y siéger, quand elle n'est pas désenchantée. **Ceci pose un problème de représentativité** (qui sont les jeunes qui y siègent ?) alors que ces instances sont légitimées et reconnues par les autorités comme portant les revendications de l'ensemble des jeunes (voir notamment pp. 26-27). La voix de celles-ceux qui ne disposent pas de l'accès à une information de qualité, ni à des formations adéquates (et plus largement au capital économique et social nécessaire), ne se fait pas entendre dans ces espaces.

Pour répondre à ce défi, des mouvements citoyens mettent en œuvre des initiatives pour (in)former les jeunes de/sur leurs droits et leur donner les capacités de participer à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre des politiques publiques. Le mouvement Le Balai citoyen (Burkina Faso) organise ainsi des ateliers de sensibilisation et de formation sur les « droits et devoirs fondamentaux » des citoyen-nes au profit de jeunes leaders, de points focaux et de représentant-es nationaux-ales. Plus largement, Le Balai citoyen utilise différents médias culturels (conférences/pansels, projections cinématographiques, concerts pédagogiques, outils numériques – web, radio, télévision) pour sensibiliser la population, et plus particulièrement les jeunes, à la citoyenneté et à la vie publique (voir notamment pp. 27-28).

Au Mali, le Grdr (voir encadré 11 p. 31) analyse et vulgarise les politiques publiques nationales et les engagements internationaux dédiés aux jeunes ratifiés par l'État malien (atelier de restitution, émissions radio, Facebook, billets et articles de blogs, *policy brief*, etc.). Une fois connues et comprises, ces politiques publiques font l'objet d'une analyse critique par les associations de jeunes qui peuvent, sur la base des réalités de leur territoire, proposer des axes d'amélioration et construire des argumentaires de plaidoyer pour les faire évoluer.

- **Donner aux jeunes un accès à l'information** est un premier levier sur lequel agir pour faire d'elles-eux des acteur-trices et leur donner du pouvoir (savoir/avoir), tant dans leur parcours individuel (possibilité de faire des choix car présence d'alternatives), que dans un parcours collectif en favorisant leur engagement dans leur société (voir notamment pp. 26-33).
- **Inclure les jeunes dans la co-construction de solutions pour leur permettre d'être des acteur-trices de celles-ci** (passage de bénéficiaires à usager-ères) constitue un élément essentiel de la pérennisation des changements.
- Travailler sur la circulation de l'information et **faire des liens entre les différentes initiatives** contribue à renforcer le continuum formation-insertion.

9. Ces tickets donnent accès à des consultations médicales gratuites.

10. JobMatch est une solution mobile qui met en lien employeur-es et demandeur-ses d'emplois via la diffusion par SMS de courts CV et d'offres d'emplois.

11. Ces CNJ existent dans quasiment l'ensemble des pays africains, il en est de même pour les Politiques Nationales de la Jeunesse. Leur mise en place fait suite à la promulgation de la Charte africaine de la jeunesse (2006).

La paire-éducation comme modalité d'intervention auprès des adolescent-es

Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 39 % des nouveaux cas d'infection par le VIH parmi les personnes adultes (ONUSIDA, 2012). La vulnérabilité spécifique de cette population à l'épidémie est exacerbée par un **faible accès à une information de qualité** (« *s'informer sur la sexualité pousse au crime* »¹²), renforcé par la prégnance de facteurs socio-culturels (tabous autour de la sexualité, inégalités de genre – « *les garçons ont des droits, les filles des devoirs* », remise en question des droits à la santé sexuelle et reproductive), **rendant difficile l'accès à des services** ; services qui sont de plus inadaptés à ses besoins (accueil jugeant et stigmatisant, circuits et horaires inadaptés, coût des consultations souvent élevé, insuffisance de formation des agents de santé en communication interpersonnelle et protocole non spécifique à la prise en charge d'adolescent-es, etc.). Les jeunes filles sont donc davantage exposées au risque de contamination et représentent près des 2/3 des nouvelles infections VIH parmi les adolescent-es de 15 à 19 ans. Avec de nombreuses conséquences sur leur futur : déscolarisation (seules 34% des jeunes filles entre 10 et 24 ans sont scolarisées au Niger, contre 60% des garçons), augmentation des mariages et des grossesses précoces (à 19 ans, 75% des jeunes filles sont déjà enceintes ou mères au Niger), etc.

Face à ces constats, Solthis et ses partenaires (Equilibres&Populations, Lafia Matassa, ASDAP et Walé) ont mis en place une action pilote de promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) chez les adolescent-es pour réduire les nouvelles infections et la mortalité liées au VIH/Sida au Niger et au Mali. Ce projet utilise **l'éducation par les pair-es** (appelée aussi **paire-éducation**) **comme modalité d'intervention** auprès des jeunes. Cette pratique s'impose pour Solthis comme un maillon essentiel d'une approche SSR de la jeunesse efficace **en mettant celle-ci au cœur du processus de prévention** et en l'articulant autour d'activités de proximité menées par les jeunes et d'activités de mobilisation sociale. Elle peut être **combinée à d'autres moyens comme l'utilisation d'outils numériques** par exemple (mise en place d'un numéro vert, de comptes sur les réseaux sociaux sur lesquels les jeunes peuvent poser leurs questions, etc.) qui permettent de toucher un plus grand nombre de jeunes, notamment de jeunes filles qui n'ont pas ou peu accès à l'espace public.

La paire-éducation permet d'engager les jeunes à **transmettre à leurs pair-es des informations de qualité, améliorant ainsi**

leur capacité à prendre des décisions éclairées sur leur sexualité et leur santé et à s'exprimer/se faire entendre sur la SSR (développement d'une expertise). La conception d'un programme en SSR doit en effet inclure la contribution de tous-tes les jeunes car elles-ils sont les mieux placés pour nommer les obstacles et les défis auxquels elles-ils font face. **Pour être la plus inclusive possible**, Solthis croise différents critères d'exclusion (scolarisation/déscolarisation, métiers) et identifie pour chaque profil-type (aide-ménagère, travailleur-se du sexe, etc.) des pair-es éducateur-rices qui seront formés-es à cette pratique.

Cette approche s'inscrit dans une réflexion globale menée par Solthis sur les moyens d'une approche collaborative de la santé. Elle met **les usager-ères des services au centre**, et ne les appréhende non pas uniquement comme des bénéficiaires, mais comme des individus qui doivent avoir à leur disposition l'ensemble des connaissances et moyens leur permettant de **faire des choix avisés sur leur santé** (réduisant ainsi les inégalités liées à l'âge et au sexe), et d'être en capacité de revendiquer ces choix.

Solthis favorise ainsi une intervention à plusieurs niveaux : individuel, communautaire et familial, et au niveau des services publics et de proximité (*voir p. 25*), **afin de multiplier les canaux d'information** par lesquels les jeunes vont avoir connaissance des différents services de santé et moyens de prévention et de faire le lien entre ces services.

Pour que cette modalité d'intervention soit efficace, Solthis insiste sur l'importance d'assurer une supervision rapprochée des activités (nécessite de disposer de ressources humaines et financières suffisantes), de déployer la paire-éducation de manière individualisée et d'articuler cette pratique avec d'autres activités de promotion de la SSR.

Alain Akondé, Solthis

Projet JADES – Jeunes et Adolescents en Santé (Mali et Niger)

<https://www.solthis.org/fr/>

12. Les citations de cette publication non sourcées sont des propos recueillis pendant les Journées d'études.



© Gaëlle TURINE/Agence MAPS

Programme Jades, Niamey, Niger. Au collège Mariama, une séance de dépistage volontaire est organisée après une discussion entre élèves et les pair-éducateur-trices. Les filles s'inscrivent en nombre.

RENFORCER, RECONNAÎTRE ET VALORISER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES EXERCÉES OU ACQUISES PAR LES JEUNES

Dans un contexte où le mythe de la réussite par le diplôme est toujours prégnant – « *un-e jeune sans diplôme n'est pas capable* » – et où les jeunes sont l'objet d'une série de préjugés négatifs (immaturité entrepreneuriale, manque de sérieux, oisiveté, etc.) entravant leur émancipation et prolongeant cette phase de transition vers l'âge adulte, le renforcement de leurs compétences techniques doit leur permettre d'accéder à une activité et de gagner en autonomie financière. En disposant d'une expertise recherchée, elles-ils acquièrent également **la confiance des aînés-es** et de la valeur au sein de leur entourage, ainsi qu'une **meilleure confiance en elles-eux**.

Il ressort toutefois des Journées d'étude que les formations proposées aux jeunes ne prennent pas suffisamment en compte leurs aspirations et la réalité du marché du travail et des secteurs porteurs. La vision du salariat comme modèle normatif de l'emploi, calqué sur l'idéal occidental qui ne correspond pas aux réalités de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, est encore persistante même si les chiffres sont sans appel sur la situation. Selon l'OCDE, les activités informelles représentaient entre 68 et 90% des emplois pour la région en 2018¹³. Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes **nécessite donc de travailler sur les représentations** associées à certaines formations et activités (voir encadré 4 p. 14), tant auprès des aînés-es que des jeunes.

Les formations proposées aux jeunes ne prennent pas suffisamment en compte leurs aspirations et la réalité du marché du travail et des secteurs porteurs

D'autres initiatives ont mis en évidence la manière dont la valorisation de compétences acquises par l'expérience contribue à l'insertion professionnelle des jeunes et à l'amélioration de leur statut. Par exemple, au sein de la filière amont (de la production à l'export) de l'huile essentielle d'ylang-ylang aux Comores, les femmes et les jeunes hommes occupent les emplois les moins qualifiés, les moins rémunérés et à forte pénibilité (cueillette des fleurs pour les femmes, manœuvre de distillation pour les hommes). Ces activités de manœuvre de distillation sont les plus accessibles pour entrer sur le marché du travail et « *les [seules] options pour délaissier ce travail de manœuvre sont le mariage et l'héritage qui permettront d'accéder au foncier ; la formation vers une autre activité (mécanique, plomberie) ; l'orientation vers l'armée ou bien le départ pour l'étranger* »¹⁴. Pour valoriser cette activité de manœuvre de distillation, Initiative Développement (ID) a mis en place un parcours de formation diplômante mettant ainsi en valeur leur savoir-faire artisan. **La professionnalisation de cette activité et la mise en place d'un parcours diplômant a permis la reconnaissance de leur expertise. Elle valorise une activité auparavant invisible et améliore les conditions de travail de certain-es jeunes.**

13. CUA/OCDE, *Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, emploi et inégalités*, Éditions OCDE, Paris/CUA, Addis Ababa, 2018, p. 204 : <https://doi.org/10.1787/9789264302525-fr>. L'Organisation Internationale du Travail donne le chiffre de 92.4% pour la région ouest-africaine, tous secteurs confondus. ILO, *Women and men in the informal economy: a statistical picture* (third edition), International Labour Office, Geneva, 2018, p. 27.

14. ID, *Analyse de la filière ylang-ylang à Anjouan pour le NRSC*, 2014.

Valoriser les métiers agricoles par la formation en santé et production animales

Le métier d'agriculteur-rice et/ou d'éleveur-se est peu valorisé dans les pays ouest-africains, il y a une honte à dire : « *je suis paysan-ne et/ou éleveur-se* ». En conséquence, de nombreux-ses jeunes cherchent du travail hors du village, dans les grandes villes du Sénégal ou en Europe, pour être mieux payé-es et valorisé-es socialement. Or, traditionnellement parmi les éleveur-ses, ce sont les jeunes qui assurent la gestion du troupeau familial au quotidien (pour abreuver, attacher les animaux le soir, participer à la traite le matin avec les femmes, conduire les animaux à la pâture, aider un berger etc.). Elles-ils incarnent le savoir-faire familial et succéderont au chef de troupeau. Les jeunes ont donc un rôle central dans les activités d'élevage et certain-es pourraient y acquérir une situation socio-économique satisfaisante, mais elles-ils s'en détournent espérant que leur travail soit mieux valorisé ailleurs.

Ainsi, l'objectif principal du programme de formation en santé et production animales d'AVSF est de valoriser ce métier, en montrant qu'il est possible d'en vivre dignement. Pour cela, le renforcement des compétences techniques des jeunes est particulièrement important.

Le processus se fait en plusieurs étapes. Il convient tout d'abord de **créer un lien de confiance avec les villageois-es** via l'organisation de visites techniques vétérinaires. Ces visites permettent de valider l'expertise de l'ONG. Vient ensuite l'élaboration d'une vision commune du changement à partir de la **valorisation des idées formulées** lors des séances d'animations dans les villages. Cela permet aux formateur-trices de comprendre le contexte culturel et les habitudes des acteur-trices. Cela peut notamment être utile dans le cadre de sensibilisations où il peut être pertinent de combiner savoirs profanes et savoirs scientifiques. Par exemple, pour lutter contre la maladie du charbon symptomatique chez les ovins et les bovins, l'approche a été de valoriser la pratique de l'éleveur-se, qui utilise un morceau de tissu rouge pour protéger les animaux contre le mauvais sort, et d'y associer la vaccination : « *c'est ton remède plus le*

mien qui permettent de t'épargner la maladie ». AVSF associe aux séances d'information **les leaders reconnu-es**, éleveur-ses ayant obtenu des résultats tangibles et qui expliquent leur démarche lors d'ateliers de démonstration. Un engagement est ensuite pris entre les éleveur-ses du village et AVSF pour la mise en place d'un **accompagnement technique** des jeunes. Les jeunes sont sélectionné-es **en concertation et sous la supervision des aîné-es**, selon plusieurs critères : motivation, mobilité, capacité à lire et à écrire le français ou la langue locale (important pour l'utilisation des médicaments). Cela peut prendre du temps pour arriver à un consensus mais il est fondamental pour assurer la reconnaissance sociale de la-du jeune formé-e. Pour affirmer son expertise, un test de niveau est organisé avant chaque campagne de vaccination. Un **cahier de suivi** est aussi mis en place, comportant les évaluations et retours des éleveur-ses, des services techniques de la commune et des vétérinaires privé-es.

L'acquisition de savoirs techniques permet une évolution sociale lorsque l'expertise, et donc la valeur de la-du jeune, sont reconnues par son environnement social. C'est d'autant plus important dans le domaine de la santé animale au Sénégal, où la maîtrise de la compétence vétérinaire comporte une dimension sacrée : voir un-e jeune éleveur-se faire un mélange de médicaments puis une injection à un animal revêt un caractère sacré pour la communauté. Cette revalorisation par la technique confère aux jeunes éleveur-ses formé-es en santé animale une reconnaissance sociale. Elle se traduit par leur participation aux consultations, la prise en compte de leurs avis sur des sujets collectifs, un rôle dans l'entretien des liens entre le village et les intervenant-es extérieur-es ou représentant-es d'autres villages, etc.

Moussa Baldé, AVSF

Développement de l'élevage en Casamance (Sénégal)

<https://www.avsf.org/fr>

Durant leur parcours de vie, les jeunes acquièrent également des compétences peu reconnues et valorisées dans leur démarche d'accès à un emploi (les savoir-faire développés dans le cadre d'activités de soins aux personnes, ou *care*¹⁵, par exemple). C'est notamment le cas pour les compétences qu'elles-ils développent et mettent en œuvre dans le cadre de leur engagement associatif alors que les postes classiques de trésorier-ière, secrétaire ou

certaines fonctions de représentation font appel à des expertises recherchées sur le marché de l'emploi. En Algérie, le Grdr définit, valorise et renforce les métiers et pratiques associatives comme leviers d'employabilité des jeunes. Les actions menées mettent en lumière les marges d'innovation du secteur associatif en identifiant les compétences et métiers innovants (organisation de spectacles vivants, information sociale, promotion du tourisme local, etc.)

15. Le *care* désigne les soins aux personnes au sens large. Les activités de *care* permettent la reproduction biologique / humaine (par la responsabilité de mettre au monde et d'élever les enfants et de prendre soins des personnes âgées et dépendantes), sociale (par le soin et l'entretien de la force de travail), mais aussi environnementale. Parce qu'elles sont généralement peu reconnues et non rémunérées, elles sont qualifiées d'invisibles.



Programme Développement de l'élevage en Casamance, Sénégal. Jeune conduisant le troupeau familial.

développés par les associations dans divers secteurs (santé/éducation/handicap, artisanat, art et culture, formation et insertion, nature et environnement). Ces actions visent aussi à favoriser le dialogue entre les associations, les organismes de formation et les agences de l'emploi afin **d'intégrer les métiers associatifs dans les référentiels nationaux tout en enrichissant l'offre de formation professionnelle aux champs de compétences et métiers du mouvement associatif**¹⁶.

- Les témoignages recueillis lors des Journées d'étude montrent que **l'acquisition de compétences et de savoirs techniques ainsi que l'accès à un emploi** (insertion économique) **restent au centre des préoccupations des jeunes**. La précarité et l'absence de débouchés/d'avenir sont souvent citées comme cause de décrochage en cours de formation.
- Cependant, la formation **doit être pensée et abordée sur l'ensemble du continuum formation-insertion**, c'est-à-dire comprendre un accompagnement renforcé lors de l'orientation et « l'après-formation ».
- L'acquisition et/ou la mise en valeur de savoirs et de savoir-faire permet aussi de **valoriser les jeunes et contribue ainsi à une reconnaissance par leur environnement social**. En particulier, **les compétences acquises tout au long de la vie** (activités de care, bénévolat, etc.) doivent être valorisées dans le parcours d'insertion.

RENFORCER LES SAVOIRS CRITIQUES POUR FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS

Si doter les jeunes de compétences et savoirs techniques est une étape nécessaire à leur émancipation, cela est néanmoins insuffisant. Il existe aujourd'hui un consensus sur le fait que les *soft skills*, ou compétences « socio-émotionnelles »¹⁷, jouent un rôle déterminant dans le succès des parcours d'insertion des jeunes. Celles-ci se définissent par opposition aux *hard skills*, c'est-à-dire les compétences techniques, cognitives, théoriques, etc. Elles font souvent référence aux qualités humaines et sociales d'un individu. Elles ne sont pas innées et peuvent donc être enseignées ou développées. Les *soft skills* sont à la fois interpersonnelles (communication, collaboration, travail d'équipe etc.) et intra-personnelles (maîtrise de soi, courage, confiance en soi, éthique etc.).

Dans ce sens, certaines initiatives ont accompagné les jeunes dans l'identification et la déconstruction de préjugés, bien souvent intériorisés et renforcés par la persistance de stéréotypes culturels. Ces préjugés limitent, de manière consciente ou non, les alternatives/choix possibles et favorisent la reproduction sociale : « *Un petit fils exercera le métier de policier, comme son père et son grand-père avant lui alors qu'initialement aucun d'eux ne souhaitait l'exercer* » (Samassa Nalla, chef de projet IMYETA, GRET). Paulo Freire, pédagogue brésilien et fondateur de l'éducation populaire, fait

16. Fiche du projet InnovAsso du Grdr : <http://www.paje.dz/index.php/projet-innov-asso.html> ; site sur les métiers et compétences des associations en Algérie créé dans le cadre du projet : <https://metiers-associatifs.org/Qui-sommes-nous>.

17. Le terme anglophone est privilégié dans ce document.



Formation humaine au Mozambique.

référence à l'importance de la « transformation des consciences », soit le **développement d'un esprit critique** pour parvenir à l'*empowerment*. Donner aux jeunes - mais aussi aux aîné-es ! - la possibilité d'identifier, questionner et déconstruire ces préjugés, est ainsi primordial pour leur permettre de faire des choix éclairés et d'être acteurs et actrices de leur avenir.

C'est cette dimension des compétences intra et interpersonnelles des jeunes que l'ONG ESSOR a cherché à développer dans son parcours d'accompagnement formation-emploi. **Partant du constat que la formation technique seule (acquisition de savoirs, savoir-faire) n'est pas suffisante pour assurer aux individus une insertion professionnelle durable**, ESSOR et ses partenaires Oxford Policy Management et l'ONG UPA ont mis en œuvre au Mozambique le projet de recherche-action *MUVA'titude* et ont développé un parcours intégral d'accompagnement à l'insertion socio-économique. Ce parcours propose une formation « humaine » (savoir-être), composée de cinq modules (processus de socialisation et normes sociales, orientation professionnelle, santé, aptitudes à l'employabilité et entrepreneuriat des jeunes), adossée à une formation professionnelle classique (voir schéma p.17). Les *soft skills*, de plus en plus recherchées sur le marché de l'emploi, sont développées tout au long de ce parcours au travers d'ateliers mêlant jeux de rôles et travaux de groupes, construits sur les fondements de la pédagogie active et de l'éducation populaire.

Le manque de compétences humaines ou sociales pénalise doublement les jeunes femmes qui, pour des raisons sociales ou culturelles, se retrouvent trop souvent exclues de toutes dynamiques économiques, ou cantonnées dans une catégorie précaire, et qui

ont généralement intériorisé ces barrières. Un des grands défis du projet *MUVA'titude* a donc été de **travailler sur le questionnement critique de ces normes sociales excluant les femmes** et d'utiliser les principes de l'éducation populaire dans une perspective de **rééquilibrage des relations de genre**. Cette formation cherche à déconstruire les préjugés et stéréotypes par une approche progressive basée sur les expériences vécues, permettant de mettre en lumière la construction des rôles de genre et leurs conséquences sur les trajectoires de vie des hommes et des femmes.

- Il apparaît incontournable de **développer des approches incluant de façon complémentaire à l'acquisition de compétences techniques, le développement de *soft skills*** dans les projets visant la formation et l'insertion socio-économique durable des jeunes.
- Parallèlement au renforcement des compétences individuelles, **il est indispensable d'agir sur les vecteurs de socialisation** pour transformer les représentations ancrées dans la société.

Donner aux jeunes - mais aussi aux aîné-es ! - la possibilité d'identifier, questionner et déconstruire ces préjugés, est ainsi primordial pour leur permettre de faire des choix éclairés et d'être acteurs et actrices de leur avenir

Aborder les inégalités de genre à travers la méthodologie MUVA

Un module entier, composé de 8 ateliers, est consacré aux normes sociales et aux relations de pouvoir. Il aborde pas à pas l'ensemble du processus de construction des normes sociales qui régissent les relations de genre dans la société. Les ateliers abordent par exemple les thèmes ci-dessous :

Qui suis-je : présentation de chacun-e des participant-es qui met en exergue les différences de goût, qualités que l'on s'attribue, passe-temps favoris, etc. selon que l'on soit né-e homme ou femme.

Mon parcours de vie : fait analyser les trajectoires de vie avec les droits et devoirs correspondant à chaque âge, pour chaque sexe.

Mes différents masques : fait s'interroger les participant-es sur les rôles sociaux qu'elles-ils sont amené-es à incarner tout au long de l'année.

Sois un homme, sois une femme : cherche à recenser toutes les phrases entendues par les participant-es par le simple fait d'être femme ou homme : « Sois un homme, ne pleure pas », « Une femme ne doit pas manger le cœur du poulet », « Tu es une femme tu dois accepter que ton mari te trompe, c'est normal ».

Ces activités, associées à la rigueur du questionnement critique exigé par l'éducation populaire ainsi qu'à la création d'un espace sûr pour les jeunes femmes, permettent une libération de la parole et une véritable confrontation de points de vue sur des sujets souvent tabous. Les résultats en termes de changements d'attitudes sont parfois frappants et rapidement perceptibles,

tant pour les jeunes femmes (changement d'habitudes vestimentaires, augmentation de leur participation en plénière et dans les groupes, changement d'orientation professionnelle) que pour l'ensemble des jeunes formé-es (capacité à parler de soi, en public, autonomie dans la prise de décision, flexibilité, respect de la ponctualité, partage des tâches domestiques etc.). Ces impacts ont été perceptibles dans les différents pays d'intervention d'ESSOR où a été répliqué cette méthodologie. Ci-après, quelques témoignages :

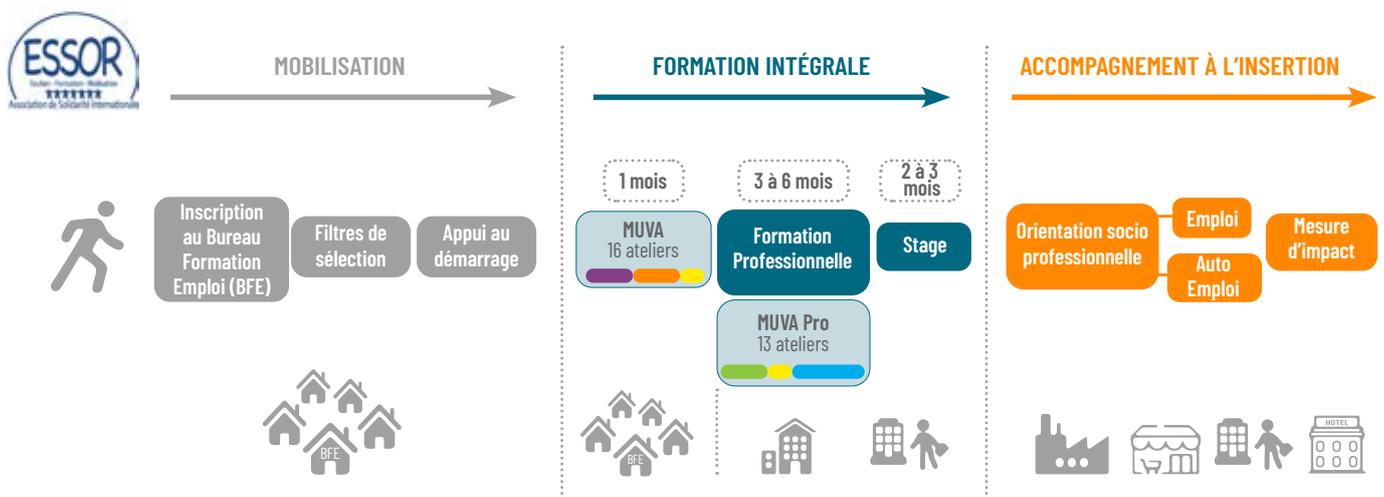
Sonia, 20 ans, Guinée-Bissau : « Moi j'avais honte et n'arrivais pas à parler devant les gens mais grâce au MUVA, je m'exprime un peu mieux et je sais que j'ai les mêmes droits et capacités que les hommes ! »

Chadli, 25 ans, Tchad : « Avant je ne m'ouvrais pas à ma famille. Pour moi rester causer avec les femmes ou les aider dans des tâches ménagères ne sont pas des choses pour un garçon bien éduqué. Mais après le MUVA, je m'ouvre à ma famille, cause beaucoup avec ma femme, et j'aide dans les tâches ménagères comme laver les habits des enfants, garder l'enfant quand ma femme est occupée et faire la cuisine. »

Sébastien Cayol et Ambroise Le Moal, ESSOR

Projet FIP'ACTION (Mozambique, Brésil, Guinée Bissau, Congo, Tchad)

Projet MUVA'Titude



Formation Humaine

- Module Normes Sociales
- Module Orientation Professionnelle
- Module Entrepreneuriat
- Module Santé
- Module Employabilité

Agir sur et avec l'environnement social pour faire évoluer les représentations



L'accès à l'information, la professionnalisation et le renforcement du leadership contribuent à l'autonomisation des jeunes en leur donnant des clés de compréhension de leur environnement ainsi qu'un statut social (professionnel-le, expert-e). Ce n'est cependant pas une condition suffisante, ce statut n'existant que s'il est reconnu par autrui. En effet, la problématique de l'insertion sociale, économique et politique des jeunes ne peut être comprise et traitée sans la prise en compte des rapports sociaux dans lesquels elles-ils évoluent.

Les représentations sociales à la fois alimentent et sont le produit de ces rapports sociaux. Elles sont situées, socialement construites et véhiculées par l'histoire, les traditions, la culture, les religions, les institutions, l'éducation, les médias, etc. Ainsi la durée, la situation et la qualité de « jeune » varient-elles d'une société à l'autre et dans le temps, y compris au sein d'une même culture. Les stéréotypes associés aux jeunes sont définis relativement à ou par opposition à un autre groupe, les adultes et les âgé-es. **Les jeunes sont souvent jugé-es insouciant-es, fainéant-es, oisif-ves, irresponsables, « trop ouvert-es et tourné-es vers le monde », avides d'argent¹⁸, etc.** tandis que les âgé-es incarneraient l'ancienneté, la sagesse, la connaissance, les traditions, les valeurs. Ces différences/oppositions justifient une hiérarchisation dans les rapports sociaux et les assignations de chacun des groupes dans l'organisation sociale, c'est-à-dire **le degré et la nature de leur participation à la vie publique et la répartition (inéga)le des ressources** (donc

Les stéréotypes associés aux jeunes sont définis relativement à ou par opposition à un autre groupe, les adultes et les âgé-es

des discriminations et des inégalités). **Les jeunes font ainsi partie des « cadet-tes sociaux-les », les catégories qui ont le moins de pouvoirs, les dominé-es.** Des organisations sont parfois confrontées à **des difficultés pour faire reconnaître leurs droits.**

Parallèlement, à l'intérieur de ce groupe social et dans ses relations avec d'autres, différents facteurs influencent ces rapports de pouvoir, comme le genre, l'origine, la classe, etc. et ont un impact sur les conditions de vie et la situation des personnes. On parle d'**intersectionnalité**¹⁹.

Identifier et déconstruire les représentations couramment associées aux jeunesses est indispensable pour contribuer à la transformation des rapports sociaux vers une répartition des ressources et des pouvoirs plus justes. Sur quelles pratiques les ONG se sont-elles appuyées pour déconstruire ces représentations sociales auprès des différents vecteurs de production et de reproduction des normes et valeurs sociales (État, école, famille, etc.)?

18. BARBADETTE Loïc, « Jeunesse rurale africaine : deux regards à 35 ans de distance », *Grain de sel*, n° 71, juillet-décembre 2015, p. 8 ; Témoignage d'Oumou Sankaré, APESS, lors des Journées d'études de Bamako.

19. L'intersectionnalité est un concept créé pour décrire la situation de personnes qui sont à l'intersection de plusieurs discriminations/dominations. Par exemple, un jeune homme est l'objet de discriminations en raison de son âge ; une jeune femme l'est en raison de son âge mais aussi de son sexe. Les besoins et les intérêts de celle-ci seront donc différents de ceux du premier.

UNE CRISE DE CONFIANCE INTER-GÉNÉRATIONNELLE ?

Lors des Journées d'études, les jeunes comme les aîné-es ont fait le constat d'une **rupture dans la communication entre générations et dans la transmission des valeurs**. Les générations se renvoient la responsabilité de cette rupture : les aîné-es reprochent aux jeunes d'être trop ouvert-es sur le monde, ce qui contribuerait à une perte de valeurs : « *Le monde a changé, est en pleine mutation, mais cela ne devrait pas changer nos valeurs, nos principes fondamentaux* » et à l'émergence d'une jeunesse sans repères : « *Alors c'est la rue qui les prend, et les jeunes filles à la débauche* ». Quant aux jeunes, elles-ils reprochent aux aîné-es de ne pas les écouter : « *Il n'y a pas de conflit, les jeunes ont été abandonné-es, il n'y a plus d'échanges* ».

Ce problème de communication entre générations n'est certes pas nouveau. Une étude comparant les discours sur les jeunes rurales africaines à 35 ans d'intervalle met en lumière ce phénomène : « *Les adultes ont globalement les mêmes préjugés sur les jeunes qu'autrefois : ils les jugent plus superficiels qu'eux et avides d'argent. Ces adultes d'aujourd'hui oublient que leurs parents disaient la même chose d'eux quand ils étaient jeunes* »²⁰. Les difficultés à communiquer sont notamment liées à une incompréhension mutuelle puisque chaque génération « *a ses propres références et ses valeurs spécifiques* »²¹. Elles contribuent à entretenir, voire exacerber, les préjugés, ce qui crée des tensions et de l'exclusion.

Les participant-es aux Journées d'études parlent aussi d'une **reconfiguration de ces interactions** entre générations qu'elles-ils lient aux transformations des rythmes de vie et des modes de communication. L'atténuation de la frontière entre rural et urbain, en lien avec la mobilité accrue des jeunes (grâce au développement des infrastructures et des moyens de communication) et les transformations rurales en cours (diversification des métiers, changement des modes de consommation), participe à un rapprochement des modes de vie en faveur d'une accélération des rythmes de vie. D'une manière générale, les « rurbains » sont donc moins disponibles, ce qui se répercute sur les temps de transmission orale et de dialogue. De plus, l'essor rapide des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) introduisent de nouveaux modes de communication et d'expression, peu appropriés par les aîné-es, qui rendent « l'arbre à palabre » obsolète. Les « jeunes Facebook » désinvestissent de fait les espaces de dialogue traditionnels.

Les difficultés à communiquer sont notamment liées à une incompréhension mutuelle puisque chaque génération « a ses propres références et ses valeurs spécifiques »



Projet Sunu Gox, Sénégal.

20. BARBADETTE Loïc, *op. cit.*, p. 8.

21. *Ibid.*

Ces évolutions contribuent à faire évoluer les perceptions et aspirations des jeunes au fil de leur parcours. Elles alimentent les **crain**tes chez les aîné-es de perte des valeurs traditionnelles, l'« appétit » des jeunes pour les téléphones portables ou la motocyclette illustre bien ce fantasme de la modernité, **mais aussi de pouvoir**. Alors que celle-eux-ci sont habituellement perçus-es comme les détenteur-trices du savoir, par la maîtrise des TIC les jeunes renverseraient ce rapport de pouvoir entre générations. Le *gap* numérique et les connaissances acquises grâce aux TIC (« les jeunes sont au courant de tout ») contribueraient à la reconfiguration du lien entre générations en creusant les différences de références

et de valeurs. Une situation qui **se retrouverait également dans leur rapport aux institutions**, notamment avec l'exercice de contrôle citoyen via les réseaux sociaux (voir pp. 31-32). **Comment dans ces conditions favoriser le dialogue et instaurer ou restaurer une confiance mutuelle ?**

Différentes pratiques ont été présentées lors des Journées d'études. **La valorisation et la réappropriation collective de valeurs et de traditions** représentent une opportunité intéressante. Elles peuvent contribuer à une meilleure compréhension des préoccupations de chacun-es et à l'amélioration du dialogue entre générations.

Encadré 6

La transmission, une opportunité pour améliorer le dialogue intergénérationnel

Le malaise entre les différentes générations de la société malienne provient d'un manque de dialogue et d'une incompréhension entre aîné-es et jeunes. Tandis que les aîné-es sont accusé-es d'avoir légué aux jeunes générations un pays en déliquescence (crise sécuritaire et politique, corruption, etc.), les comportements adoptés par les jeunes (grins²² et réseaux sociaux compris comme des lieux de déperdition) sont quant à eux perçus comme des remises en cause perpétuelles des valeurs traditionnelles. **Ce malaise compromet les chances des jeunes générations d'accéder à des libertés, à des droits, aux moyens de production comme la terre mais aussi à l'espace politique**. Aborder la question de la transmission intergénérationnelle constitue une opportunité pour renouer le dialogue entre les jeunes et les aîné-es.

Dans un contexte de crise multidimensionnelle, à travers un travail de recensement des mécanismes traditionnels du vivre ensemble et de cohésion sociale (hospitalité/Diatiguiya, cousinage à plaisanterie, etc.), le Grdr et son partenaire, le RECOTRADE (Réseau des communicateurs traditionnels pour le développement) ont animé un processus de concertation entre

les jeunes générations et les aîné-es, en région de Kayes. Ce recensement collectif a abouti au choix de six valeurs positives validées lors d'un séminaire régional. **Le processus a favorisé la mobilisation et la participation de diverses catégories d'acteurs** (les leaders religieux, les autorités administratives, les forces de sécurité, les chefferies traditionnelles, les élu-es, etc.) qui ont aussi pris part aux débats sur la citoyenneté, la migration des jeunes (y compris sur les déterminants au départ en migration), la Politique Nationale de la Jeunesse, les actions portées par les organisations de jeunes et ont activement contribué à l'élaboration du plan d'action régional pour la jeunesse.

Tout en favorisant la mixité intergénérationnelle, ce projet a permis de dépasser les stéréotypes et d'améliorer la compréhension et le respect mutuels.

Mariame Doukouré, Grdr

Projet JPA - Jeunesses et Pouvoir d'Agir (Mali)

<https://grdr.org/>

La mobilisation autour d'enjeux communs, tels que l'environnement ou l'avenir d'une filière, peut également favoriser le dialogue s'il est bien accompagné. Depuis 2013, ID agit aux Comores pour améliorer la durabilité environnementale, économique et sociale de la filière huile essentielle d'ylang ylang (voir p. 13). Face au déséquilibre des rapports de force entre les différents acteurs (les propriétaires, principalement des hommes adultes, les manœuvres, le plus souvent des jeunes hommes, et les cueilleuses, surtout des femmes), ID a choisi de mobiliser **l'approche orientée changements** (AOC) pour accompagner les parties prenantes à analyser leurs problèmes communs, puis à se mobiliser autour de la définition d'une vision partagée de changement (situation améliorée). **Chaque groupe d'acteurs est ensuite invité à identifier quelle pourrait**

être sa contribution pour atteindre cette vision collective, en termes de changements, qu'il apporte dans une perspective d'encouragement (et non de contrôle). Ces rencontres ont favorisé le dialogue intergénérationnel et femmes-hommes en permettant à chacun-e de prendre conscience de l'interdépendance des activités. Des petites victoires ont pu être remportées, signe d'une dynamique de changement : un changement de contrat de travail (contrat annuel plutôt que journalier), une augmentation de la rémunération (salaire mensuel plutôt qu'à la tâche) et/ou une amélioration des conditions de travail (construction d'abris pour les distillations de nuit, etc.). Un manœuvre voyant ses conditions s'améliorer a pu devenir propriétaire d'une parcelle sur laquelle il prévoit de planter de l'ylang-ylang pour, à terme, devenir distillateur lui-même.

22. Lieu de rencontre et d'échange où les jeunes se réunissent autour d'un thé. Il existe aussi des grins réunissant des adultes et des aîné-es.

D'autres expériences reposent sur la **mobilisation autour d'un projet collectif**. Le projet *Sunu Gox* (« Notre localité ») au Sénégal vise, par exemple, à promouvoir la solidarité urbaine et la citoyenneté à travers le soutien à des initiatives portées par des collectifs de jeunes de quartiers périphériques de Dakar (voir aussi encadré 10 p. 30). Le mouvement *Y'en a marre*, partenaire du Gret dans le cadre de ce projet, a ainsi soutenu une vingtaine d'initiatives, parmi lesquelles le reboisement, la rénovation de sanitaires au sein d'écoles, la construction d'espaces publics, le nettoyage collectif ou encore la tenue d'ateliers de formation ayant trait à la citoyenneté, la solidarité et l'environnement à destination des jeunes et des femmes²³. L'approche participative adoptée par les partenaires se traduit par l'implication des autorités locales, des artisans locaux, des citoyens, etc. La mobilisation de l'ensemble du quartier autour du projet contribue à consolider les relations entre les jeunes, les autorités et les habitant-es. **La mobilisation de personnalités, d'artistes (graphes et rappeurs) et de médias pour valoriser ces initiatives²⁴ ont permis plus largement de promouvoir l'investissement de la jeunesse sénégalaise au-delà de l'échelle du quartier.**

Certaines des initiatives soutenues par *Y'en a marre* ont aussi permis de créer **de nouveaux espaces de dialogue** à travers les associations locales, culturelles et/ou sportives. Ce type d'association existe quasiment dans tous les quartiers à Dakar. Cependant, elles sont souvent peu dynamiques et ne sont actives qu'au moment des compétitions. *Bokk Xalaat*, une association culturelle et sportive du quartier de Yeumbeul Nord à Dakar, a voulu redynamiser la vie associative locale autour d'un projet de construction d'un complexe sportif de basketball et d'handball. Cette initiative a suscité l'intérêt de tous-tes les habitant-es et a été l'occasion de développer un programme pour accompagner les jeunes tout au long de l'année. Les bâtiments construits avec le soutien du projet *Sunu Gox* permettent à la fois de pratiquer du sport mais aussi d'organiser des débats, des réunions, etc. (voir aussi encadré 10 p. 30).

Pour instaurer ou restaurer une confiance mutuelle, certaines organisations ont de leur côté misé sur le **témoignage de pair-es**. Lorsque Le Balai citoyen a cherché à consolider et élargir sa base, notamment aux femmes et aux aîné-es, le mouvement a été confronté à d'importants préjugés. Il a alors décidé d'expérimenter **la mise en place de groupes « témoins » composés d'aîné-es pour rassurer et convaincre ces derniers des bienfaits des actions**

menées. Au début du mouvement, les femmes étaient très peu représentées. Les actions du Balai citoyen étaient polarisées sur la contestation dans la rue, ce qui a contribué à freiner l'entrée de celles-ci dans le mouvement, la société considérant la contestation comme une « fonction d'homme ». Le Balai citoyen a donc entrepris de contacter des femmes leaders aînées pour coacher les jeunes filles et les rassurer ainsi que leurs parents. Progressivement, le nombre de femmes enregistrées dans les structures de base s'est accru. Un autre enjeu est l'inclusion des aîné-es dans ce mouvement, qui a tendance à être perçu comme un mouvement de « jeunes ». Or ce mouvement ne souhaite pas représenter et être à destination exclusive d'une catégorie de la population. Il tente donc de mener des actions à caractère intergénérationnel, par exemple en créant un pool de personnes ressources essentiellement composé d'aîné-es. Des visites à domicile auprès d'autres aîné-es par les membres ainsi que des visites de courtoisie ont été organisées auprès des hautes autorités coutumières (Mogho-Naba, etc.) et religieuses (cardinal, imam, pasteur) pour leur faire connaître la nature du mouvement.

D'autres propositions, non testées, ont été avancées lors des ateliers des Journées d'études comme la formation des aîné-es aux TIC. Cette formation permettrait de les mettre au même niveau de connaissance que les jeunes et d'utiliser ces outils pour transmettre et recréer du dialogue.

Restaurer le dialogue entre les jeunes et les adultes permet de renforcer la compréhension mutuelle, et ainsi de faire évoluer les perceptions des un-es sur les autres. La création d'espaces de confiance et de dialogue, la mobilisation collective autour d'enjeux ou projets communs portés par les jeunes favorisent la reconnaissance du rôle et de la valeur de chacun-e et ainsi **une meilleure répartition du pouvoir et des ressources**.

- La rupture entre générations n'est pas totale, **le dialogue semble en voie de reconfiguration** à mesure que les sociétés ouest-africaines s'urbanisent et se transforment sous l'influence notamment du modèle économique mondial.
- Les initiatives montrent toutefois qu'établir un dialogue et une confiance mutuelle **repose essentiellement sur les jeunes et leur capacité à démontrer qu'elles-ils sont responsables et agissent pour le collectif**. Il leur revient donc de s'extraire de place de « cadet-tes sociaux-les » dans l'organisation sociale.



Burkina Faso, Ouagadougou, 11^e arrondissement. Le Balai citoyen interpelle les élus locaux dans un quartier périphérique de la capitale.

23. Diaporama des initiatives accompagnées par le projet *Sunu Gox* - <https://www.youtube.com/watch?v=z61fRn14Td8&t=88s>

24. Clip musical pour promouvoir le projet *Sunu Gox* avec la participation de Pape Birahim et Ngaaka Blindé (rappeurs sénégalais) - <https://www.youtube.com/watch?v=m5k7Dy8Qayc>

ACCEPTER ET ACCOMPAGNER L'AUTONOMISATION DES JEUNES

Les jeunes sont confronté-es à une injonction a priori contradictoire : démontrer qu'elles-ils sont responsables et capables d'initiatives tout en respectant des schémas traditionnels afin de maintenir l'ordre social existant. Cette contradiction se reflète, par exemple, dans le cas des migrations. Si tous et toutes n'aspirent pas à quitter (la famille, l'affaire ou l'exploitation familiale, le village, le quartier, le pays, etc.), beaucoup de jeunes, rurales-aux en particulier, sont contraint-es d'emprunter cette voie. Dans certaines zones comme le Mali, la migration (temporaire ou saisonnière ; nationale, sous régionale ou internationale) est négociée au sein de la famille car elle permet d'être à l'abri du besoin grâce aux transferts de ressources effectués par la-le jeune parti-e. En effet, à cause des baisses de rendements et des chutes des cours des produits de rente, les chef-fes de famille se retrouvent dans « l'incapacité (...) d'assurer la subsistance de la famille à partir des greniers, c'est-à-dire des champs et des troupeaux familiaux²⁵ ». Les familles doivent alors diversifier leurs activités pour apporter la trésorerie nécessaire aux nouvelles habitudes de consommation. Certain-es chef-fes deviennent donc « dépendant-es » des activités de leur conjointe



Projet IMYETA, Mali. Formation pédagogique des maître-ses d'apprentissage.

et/ou de leurs enfants pour assurer la subsistance de la famille. **La migration, généralement financée par l'entourage, constitue alors un filet social**, une stratégie d'adaptation et de résilience. Mais dans d'autres cas, **le départ de la-du jeune peut être vécu comme une trahison, un abandon de la famille**. Les résistances de la part de la famille vis-à-vis de ces velléités d'autonomie et d'émancipation peuvent dans ces cas être fortes et dissuader les jeunes au départ, voire leur imposer un retour suite à une expérience migratoire. Ces résistances concernent souvent les jeunes filles.

Certain-es chef-fes de famille deviennent donc « dépendant-es » des activités de leur conjointe et/ou de leurs enfants pour assurer la subsistance de la famille



Programme Jades, Niamey, Niger. Une animation musicale est organisée par l'ONG Lafia Matassa et animée par Aïssata et Bakar dans la cour du Planning Familial. Les deux pair-es-éducateur-trices profitent de ce rassemblement pour évoquer la place des filles au sein du couple parmi les adolescents, les comportements sexuels des adolescents, etc.

25. BARBADETTE Loïc, *op. cit.*, p. 9.

Le poids de la famille limite ainsi la capacité des jeunes à faire leurs propres choix de trajectoire. D'autant plus que **les jeunes, et en particulier les jeunes hommes dans les sociétés patriarcales, ont un rôle essentiel dans la reproduction sociale**²⁶. Les familles comptent sur eux pour reprendre et transmettre les terres et/ou l'activité familiale, qui constituent le pouvoir et le statut de la famille. Cela explique pourquoi cette dernière pèse tant sur les choix des jeunes, y compris dans leur orientation professionnelle. Au Mali, 33 % des apprentis placés par des projets de développement n'achèvent pas leur apprentissage alors qu'ils sont, pour 62 % d'entre eux et 79 % pour les jeunes femmes, à la charge de leur famille. L'orientation vers une formation et sa réussite dépendent donc en

grande partie de la famille : « *La famille décide de ce que je dois faire, comment je dois le faire et où je peux le faire* », explique Samassa Nalla, chef de projet IMYETA pour le Gret au Mali. Si le choix de la du jeune remet en question un stéréotype de genre ou la perpétuation d'un métier, le risque est que l'entourage fasse pression pour qu'elle/il abandonne, par exemple en ne lui laissant pas de temps pour étudier. On observe de meilleurs taux d'achèvement lorsque la du jeune est placé-e en apprentissage par la famille. Il apparaît ainsi nécessaire d'impliquer les parents, et au-delà l'entourage, très en amont et tout au long de l'action, dans les processus d'orientation et de formation ou d'accompagnement des jeunes.

Encadré 7

Promouvoir la participation des parents dans le parcours de formation-insertion des jeunes

Le projet IMYETA intervient en milieu rural auprès de jeunes non scolarisés ou déscolarisés précoces dans 3 régions du Mali (Koulikoro, Ségou et Sikasso). Il vise à améliorer l'accès à l'emploi des jeunes en s'appuyant sur un dispositif traditionnel, l'apprentissage tutoré²⁷. Le projet renforce pour cela les capacités pédagogiques et les compétences techniques des maître-ses d'apprentissage.

Une large place est faite à l'entourage de la du jeune. En effet, **la famille représente une des causes principales d'abandon si elle n'est pas impliquée ou à l'origine du projet de formation** (voir ci-dessus). L'apprentissage tutoré a donc été privilégié à la formation en centre, par exemple, pour atteindre des populations éloignées de la formation et de l'emploi, qui n'ont pas accès aux services d'éducation formels. **L'implication des parents dans le parcours de formation aura aussi un effet sur l'accès à une activité professionnelle de la du jeune.** En milieu rural, l'accès à la terre par exemple est contrôlé par les parents. Il est donc nécessaire que ceux-ci comprennent et adhèrent au projet de leur enfant.

Pour s'assurer de cette adhésion, le projet a mis en place plusieurs stratégies. Les villages concernés ont été sélectionnés - en concertation avec les communes - suite à la conduite d'une enquête de référence visant à recueillir des données socio-économiques mais aussi à évaluer le degré de motivation de la population à l'égard du projet. Dans chaque village, 10 jeunes, 10 parents et 5 personnes ressources ont été interrogées. Il a ensuite été demandé à chaque village retenu de mettre en place des CVAJA (Comités Villageois d'Accompagnement des Jeunes en Apprentissage) composés de deux jeunes (fille/garçon, à partir de 15 ans), deux chef-fes de ménage (homme/femme) et une personne ressource. Les membres de ces CVAJA sont désignés par l'Assemblée villageoise et sont reconnus par les Conseils municipaux pour

asseoir leur légitimité. Ils ont également reçu une formation sur le projet IMYETA et les modalités de fonctionnement du CVAJA notamment. Le rôle de ces comités est primordial car ils participent au processus de sélection des jeunes et des maîtres d'apprentissage et s'assurent de la bonne marche des activités du projet dans le village. En parallèle des CVAJA, les parents peuvent suggérer des maîtres d'apprentissage. Par ailleurs, **les frais d'hébergement et de transports liés à la formation sont pris en charge par les parents** contrairement à de nombreux projets de développement au Mali. Il a également été demandé à ces derniers de fournir un acte de naissance pour chaque jeune inscrit en apprentissage (là aussi un moyen de vérifier le degré de motivation). Enfin, une fois la du jeune pré-sélectionné-e, elle/il désigne un-e tuteur-ric(e) (hors parents biologiques) avec sa famille. Ce-tte référent-e doit encourager, conseiller, accompagner la du jeune et s'entretenir avec la du maître-sse d'apprentissage ou les parents en cas de difficulté. Un contrat est signé entre le projet, la du jeune, la du référent-e, la du maître-sse d'apprentissage, en présence des parents.

Les mises en apprentissage ont démarré peu de temps avant la présente publication. Il est donc encore tôt pour évaluer l'impact de ces mesures mais il est attendu de la forte implication de l'entourage du jeune et des taux d'abandon inférieurs à ceux constatés habituellement dans les programmes de formation par apprentissage.

Samassa Nalla, Gret

Projet IMYETA - Improve rural Malian Youth Employment through Tutorial Apprenticeship (Mali)

<https://www.gret.org/>

26. *Ibid.*

27. L'apprentissage tutoré désigne au Mali la structuration de l'apprentissage traditionnel pour le rendre plus effectif.

Dans le domaine de la santé, Solthis constate que la vulnérabilité des jeunes à l'épidémie du VIH/sida, en particulier des jeunes filles, est en partie due aux préjugés et aux tabous liés à la sexualité. Elles-ils subissent une pression sociale sur leurs comportements, avec notamment l'injonction à l'abstinence. Les parents rejettent la sensibilisation et la prévention car ils considèrent que « *s'informer sur la sexualité pousse au crime* ». Ce préjugé est reproduit par les professionnels de santé. Ainsi, un-e jeune qui a eu une conduite à risque va hésiter à se rendre au centre de santé car l'accueil y est stigmatisant et la probabilité que sa visite soit rapportée à son entourage est trop importante. Le manque d'informations et de connaissances des parents sur la puberté, la sexualité et le VIH/Sida contribue de ce fait à la multiplication des infections.

Solthis a donc choisi d'impliquer les parents dans le cadre de plusieurs activités de sensibilisation et de transmission d'informations. D'abord en tant que récepteur-trices de l'information via des activités de sensibilisation animées par les jeunes vers des associations de parents d'élèves à l'occasion de débats portant sur des questions de SSR, ou directement chez les familles à l'occasion de causeries animées par les jeunes. **L'objectif est de créer un dialogue ouvert avec leur entourage pour un changement durable** dans l'appréhension des questions de SSR et favorisant l'accès des jeunes aux services de santé. Les activités mobilisent aussi les parents eux-mêmes **en formant des « leaders » adultes sensibles aux enjeux de SSR**. Ces derniers transmettent ensuite les informations dont ils disposent lors de sessions de causeries organisées avec des groupements féminins par exemple, ou lors d'émissions de radios dédiées à une question spécifique de SSR comme les grossesses non désirées.

- L'accompagnement des jeunes vers l'autonomisation doit avant tout être pensé en lien avec leur famille et leur entourage social. **Tout l'enjeu réside dans la démonstration qui peut être faite des répercussions positives de cette autonomisation pour les jeunes, la famille et l'entourage.**

AGIR SUR LES VECTEURS SOCIAUX

Au-delà des cercles familiaux et communautaires, **d'autres acteurs contribuent à la reproduction, voire au renforcement, des préjugés assignés aux jeunes femmes et hommes et limitent leur capacité à participer aux différentes sphères de la société** : l'État à travers ses politiques publiques, les services sociaux mais aussi les ONG et les bailleurs internationaux.

🔗 L'État et ses institutions

Les pouvoirs publics, dont les postes décisionnaires sont occupés essentiellement par des hommes « âgés », véhiculent une image stéréotypée et négative des jeunes. Comme le montre le discours de M. Boubacar Macalou, invité à conclure les Journées d'études, les jeunes sont perçus-es comme désengagés-es, avec « *un faible esprit patriotique, une faible culture du civisme* ». Cette vision péjorative des jeunes se répercute dans les discours et les politiques publiques qui en découlent alors qu'elle ne correspond pas à l'engagement et à la mobilisation de nombreux jeunes (*voir notamment les initiatives présentées pp. 20-21 et 29-33*).



Programme Jades, Niamey, Niger. Aissata et Kader, deux pairs-educateur-trices au Collège Mariama, animent une séance d'information et de sensibilisation sur le VIH / SIDA dans une classe de 3^e année.

Les services publics

Les services publics, en particulier ceux régulièrement fréquentés par les jeunes comme l'école et les centres de santé, sont eux-aussi des vecteurs de transmission et de reproduction de ces préjugés et stéréotypes de genre et liés à l'âge²⁸. En matière d'éducation à la sexualité par exemple, les recommandations des enseignant-es et du personnel soignant restent marquées par leur lecture genrée de la place et du rôle des garçons et des filles : « *les garçons ont des droits, les filles des devoirs* ». L'orientation scolaire et professionnelle favorisera aussi, de manière consciente ou non, la reproduction des schémas genrés (voir notamment pp. 15-17).

C'est pourquoi certaines organisations prennent le parti d'intégrer la sensibilisation et la formation de ces vecteurs sociaux dans leurs projets. Ainsi Solthis, dans son approche de la paire-éducation, associe à la-au pair-e-éducateur-trice différents membres de leur environnement social qui vont à leur tour diffuser des informations précises relative à la SSR à leurs pair.es : des parents, des leaders de quartier, des enseignant.es, des professionnel-les de santé. Au niveau des services publics et de proximité, Solthis organise des sessions de formation auprès des personnels de ces services afin qu'ils diffusent une meilleure information et proposent un accueil non jugeant et bienveillant, notamment par les professionnel-les de santé. Dans une deuxième phase, Solthis accompagnera la construction d'un leadership collectif des jeunes pour interpeller les autorités et faire évoluer les politiques publiques en faveur du respect des droits, l'accès aux soins de qualité pour les jeunes et à la prévention en SSR.

Les ONG et les bailleurs de fonds

Selon leurs approche et positionnement, les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale peuvent également **contribuer à la reproduction sociale, voire au renforcement de certains stéréotypes**.

Les jeunes sont perçu-es comme « vulnérables », capables d'aucune résilience ni autonomie

Les documents d'orientation et priorités d'action des bailleurs de fonds reposent ainsi souvent sur des discours normatifs sur la jeunesse : désœuvrement des jeunes, migrations, participation aux violences armées, djihadisme, économie criminelle, etc. Les jeunes sont perçu-es comme « vulnérables », capable d'aucune résilience ni autonomie. En transmettant cette vision aux États qui bénéficient de l'aide publique au développement, les bailleurs alimentent et renforcent ces stéréotypes.

De leur côté, les ONG, en relayant les règles et procédures complexes d'accès aux financements, limitent les opportunités pour les organisations de jeunes et **entretiennent ainsi le manque de confiance existant** envers ce public « jeune » qui ne dispose pas de garanties suffisantes. Face à ces contraintes, beaucoup d'initiatives locales sont freinées dans leur développement.

Dans ce contexte, certains dispositifs d'aide ou organisations de la société civile ont cependant montré qu'il est possible de **soutenir des dynamiques émergentes** et de les accompagner pour garantir leur pérennité et mise à l'échelle (voir encadré 12 p.33). Ces dispositifs font par exemple le choix **d'assouplir les conditions d'accès aux financements**, pour soutenir des initiatives locales non formalisées (absence de reconnaissance légale). Certaines organisations se positionnent également en **accompagnement de ces dynamiques et non plus comme opérateur**, soutenant ainsi les initiatives locales et des groupements de jeunes (voir notamment pp. 32-33).

Renforcer la coordination des actions de coopération entre elles constitue un autre levier pour aider les jeunes à accéder à l'information et aux opportunités dans un contexte d'initiatives foisonnantes. En effet, la multiplication de projets souvent similaires et l'absence de coordination renforcent la confusion existante et freine le développement de stratégies tant individuelles que collectives autour d'enjeux communs. Face à cette réalité, le sentiment d'absence de cohérence des actions menées est prégnant et limite la capacité des acteurs à se positionner dans une dynamique collective d'apprentissage. Cela explique que bon nombre de projets/programmes reproduisent les mêmes erreurs et aient un impact limité.

- **La problématique de l'insertion et de l'autonomie des jeunes ne peut se penser en dehors des organisations sociales auxquelles elles et ils appartiennent.** Contribuer à faire évoluer les représentations à tous les niveaux pour accompagner la redéfinition de la place et du rôle de chacun-e et ainsi favoriser une répartition des ressources et pouvoirs plus équitable est indispensable.
- **Le manque de représentativité des jeunes dans les espaces de concertation et de décision représente toutefois un obstacle majeur à cette transformation sociale.** La participation des jeunes à la prise de décision est une condition nécessaire pour la prise en compte de leurs préoccupations, leurs intérêts et leurs points de vue et contribuer ainsi à redéfinir les orientations et les politiques publiques.

28. Cette problématique n'est pas propre aux pays d'Afrique de l'Ouest, elle touche quasiment tous les pays.

Agir en collectif et sur le collectif : quelles modalités d'accompagnement ?



Si les contraintes économiques pèsent sur les trajectoires d'insertion des jeunes, leur marginalisation et manque de représentativité à tous les échelons de la vie économique, sociale et politique constituent également un facteur important d'exclusion. **Cette marginalisation et sous-représentativité des jeunes est particulièrement manifeste dans les différents pays de la région dans la conduite des affaires publiques, mais aussi dans les réseaux économiques.**

Cela se caractérise généralement par un **déficit de représentation politique** dans les principaux espaces de pouvoir formels, tels que les parlements, les partis politiques, mais aussi à l'échelon local, au niveau des collectivités territoriales décentralisées et des autorités déconcentrées, et plus largement dans tout espace de décision, la place étant assez largement accaparés par les aîné-es. En cause, le coût important de l'entrée dans les sphères de décision (qui suppose des moyens économiques), les réseaux de clientélisme et le manque d'ouverture des élites vers les jeunes. A cela s'ajoutent des facteurs socio-culturels, notamment une tradition de respect des aîné-es, faisant de l'âge en lui-même un facteur de légitimité²⁹.

Il en résulte, chez les jeunes, **un sentiment - souvent confirmé - d'exclusion de la vie publique**, une profonde remise en cause de la représentation élitaire et une perte de confiance envers les formes conventionnelles de la participation politique, telles que le vote ou l'engagement syndical. C'est pourquoi les jeunes se détournent de ces instances, y participent peu ou créent d'autres modes de participation. La mauvaise gouvernance et ses conséquences en termes d'inégalités d'accès aux services et aux ressources cristallisent également un sentiment de frustration et de rejet de l'État et de ses institutions³⁰.

Des pratiques sont développées pour **accompagner l'émergence de la parole des jeunes, les impliquer dans les dialogues, les consultations voire les décisions qui les concernent (rarement au-delà)**. De manière schématique, deux mouvements de construction de la mobilisation collective des jeunes apparaissent : (i) une mobilisation de type « descendante » lorsque des espaces d'information et de négociation avec les jeunes sont proposés par différentes instances (publiques, professionnelles, etc.) ; (ii) une mobilisation de type « ascendante », lorsque la participation est fondée sur une démarche portée par les jeunes elles-mêmes.

DES CONTEXTES « INSTITUTIONNALISENT » LA PARTICIPATION DES JEUNES

🔗 Ouvrir des espaces d'information et de dialogue entre les pouvoirs publics et la jeunesse

Cette problématique de la marginalisation politique de la jeunesse est de plus en plus prise en compte par les États de la région qui élaborent des **politiques nationales faisant de l'engagement des jeunes dans la société un objectif clé**. À l'image du document de Politique Nationale de la Jeunesse du Niger (2016) qui se donne pour but de contribuer à faire des jeunes nigériens et nigériennes des citoyen-nes « *socialement mieux intégrés-es, économiquement épanouis-es, politiquement engagés-es et qui participent efficacement au développement du Niger* » ou encore de la Politique Nationale de la Jeunesse de la Guinée (2010-2020),

29. Arnaud Clara, *Jeunesse sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion*, Notes techniques n°15, AFD, mars 2016.

30. *Étude nationale sur les perceptions, les attitudes et la citoyenneté des jeunes vis-à-vis de l'action publique au Bénin*, IREEP, Friedrich Ebert-Stiftung, juin 2014 ; *Moins d'engagement, moins d'autonomisation ? La participation politique est-elle à la traîne chez les jeunes d'Afrique*, Synthèse de Politique No. 34, Afrobaromètre, Août 2016 ; Arnaud Clara, *op cit*.

qui annonce la priorité donnée à « la participation des jeunes au processus de développement et à la vie publique » ainsi qu'au « processus d'intégration régionale et de coopération internationale ». Ces orientations politiques sont toutefois faiblement suivies de mesures tangibles et de résultats, et les conditions d'accès pour les jeunes aux espaces de représentation dans les différents pays n'évoluent que lentement.

On constate néanmoins la mise en place progressive d'opportunités visant à ouvrir **des espaces d'information et de dialogue formalisés entre les pouvoirs publics et les jeunes**. C'est le cas, par exemple, avec la mise en place de CNJ qui ont vu le jour un peu partout en Afrique, dans la lignée de la Charte de la jeunesse de l'Union africaine de 2006. Ces structures, créées pour faciliter la représentation des jeunes dans les processus de prise de décisions, **offrent l'avantage de conférer aux jeunes un statut d'interlocutrices légitimes**.

Ces orientations politiques sont toutefois faiblement suivies de mesures tangibles et de résultats, et les conditions d'accès pour les jeunes aux espaces de représentation dans les différents pays n'évoluent que lentement

Encadré 8

Le cas du Mali, Boubacar Macalou, directeur du CERCAP³¹

Selon Boubacar Macalou, des « efforts substantiels » ont été fournis ces dernières années à destination de la jeunesse malienne : de l'élaboration et l'adoption d'un document-cadre de Politique nationale de développement de la jeunesse à l'implication des organisations de jeunes dans la formulation des politiques publiques, lois et autres textes ainsi que dans la gestion d'agences publiques de développement, en passant par l'existence de soutiens (notamment financiers) aux associations de jeunes. Ces évolutions constituent pour lui autant d'« opportunités » à saisir par la jeunesse malienne dans les prochaines années.

Toutefois, **la question de la représentativité des jeunes y participant** se pose à double titre : d'une part, ces structures sont souvent hautement politisées avec des membres cooptés ; d'autre part, certaines personnes sont désignées en raison de leur capacité à participer (expérience, leadership, maîtrise de la langue nationale, disponibilité, formation, etc.), ce qui ne fonde pourtant pas automatiquement leur légitimité. **La plupart des jeunes ne connaît pas l'existence ou le fonctionnement de ce type d'instances et/ou ne se sent pas légitime d'y siéger**. Or ces instances sont légitimées et reconnues par les autorités comme portant les revendications de l'ensemble des jeunes. Le CNJ malien a par exemple participé à la préparation de la Politique Nationale de développement de la

Jeunesse (2018-2021) et est consulté lors de l'élaboration de « lois et autres textes importants pour la vie de la Nation » (B. Macalou, CERCAP). Leur participation reste de toute façon illusoire lorsqu'il n'y a pas de véritable influence ou implication sur les décisions prises : **on parle de « leurre démocratique » lorsque la contribution n'est pas réellement articulée à la prise de décision**.

Accéder aux moyens conventionnels de participation politique

Bien que les jeunes connaissent un certain désenchantement vis-à-vis de la vie politique conventionnelle, des initiatives visent à les accompagner afin qu'elles-ils accèdent aux moyens conventionnels de participation politique et à une représentation auprès des pouvoirs publics (locaux et nationaux). **L'enjeu est alors de leur donner la capacité de se saisir de ces opportunités par l'accès à l'information** (éducation à la citoyenneté par exemple) qui leur permet d'avoir connaissance de ces mécanismes et de leur fonctionnement (voir notamment p.11). Parallèlement, sensibiliser les acteurs publics est indispensable afin qu'ils acceptent de « jouer le jeu ».

Dans le contexte d'alternance démocratique post-insurrection au Burkina-Faso (2014-2015), plusieurs initiatives (notamment portées par Le Balai citoyen) ont ainsi été initiées pour tirer profit de l'ouverture de nouvelles opportunités de participation citoyenne dans les espaces publics telles que l'initiative « Je vote, je reste » qui visait à encourager les jeunes à exercer leur influence sur l'avenir du pays en votant aux élections et à réaliser un suivi du comptage des urnes pour s'assurer du respect du choix des électeur-trices aux élections législatives et présidentielles de 2015. De même, le projet « Alliance Jeunes et Parlementaires »³² porté par Le Balai citoyen, vise, dans un contexte de faible représentativité des jeunes à l'Assemblée Nationale (aucun-e élu-e n'a moins de 30 ans), à contribuer à une meilleure prise en compte de leurs intérêts dans les travaux parlementaires. Décliné en trois volets (éducation, participation citoyenne des jeunes à l'environnement institutionnel et plaidoyer), ce projet met l'accent sur la maîtrise de l'information (formation sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale, collaboration avec des radios locales, création d'une plateforme d'informations en ligne, accès aux espaces de décisions et interactions avec les membres de l'Assemblée) et invite les jeunes à rejoindre les bancs de l'Assemblée. Deux des trois thèmes de plaidoyer retenus par les jeunes concernent en effet l'instauration d'un « quota jeunes » sur la liste électorale nationale pour les élections législatives et le recrutement de 127 jeunes femmes et hommes comme assistant-es parlementaires. Selon Le Balai citoyen, la présence des jeunes aux groupes parlementaires oblige les député-es à y participer (« Vous nous empêchez d'être absents »).

À l'échelon local, les élu-es sont conscient-es des risques d'exclusion sociale et citoyenne des jeunes en termes de fracture sociale, de marginalisation voire, dans certains cas, d'instabilité sur leurs territoires. Mais elles-ils sont souvent démunis pour apporter des réponses et des solutions. Ainsi, les collectivités territoriales sont-elles également à l'initiative d'espaces de discussion avec les citoyen-es : journées portes ouvertes, budgets participatifs,

31. Centre d'Études et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer, Mali
32. <https://www.facebook.com/CitoyenBalayeur/posts/1020793381409849/>

À l'échelon local, les élu-es sont conscient-es des risques d'exclusion sociale et citoyenne des jeunes en termes de fracture sociale, de marginalisation voire, dans certains cas, d'instabilité sur leurs territoires

processus d'élaboration des Plans de Développement Communaux, etc. Des organisations ou des mouvements se saisissent de ces espaces pour interpeller les élu-es des communes et mettent sur pied des mécanismes de communication sur la gestion communale avec pour objectif de faciliter la participation citoyenne locale des jeunes.

Ici encore, le mouvement Le Balai citoyen propose une action spécifique dans le cadre du « Projet de mobilisation des jeunes pour un suivi citoyen des politiques publiques en vue d'influencer les processus de décisions » qui vise à « *consolider la culture démocratique et l'institutionnalisation du suivi citoyen de l'action publique par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication* ». Il consiste à mobiliser les jeunes (au niveau local comme au niveau national) et à renforcer leurs connaissances quant à leurs droits, libertés et devoirs en matière de participation des citoyen-es à la gestion des affaires publiques. Dans un deuxième temps, ces jeunes s'organisent pour participer aux cadres de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques. À cet effet, des médias culturels sont mobilisés :

- Conférences/panels (orientés sur les problématiques locales et la gestion de la chose publique) et forums d'interpellation publique des autorités locales et/ou nationales ;
- Projections cinématographiques : très efficaces pour faire de la sensibilisation et possédant un grand pouvoir mobilisateur, elles permettent, par leur côté festif, de faire passer des messages, de mener des débats et de faire parler les jeunes et les femmes qui sont habituellement peu entendu-es et écouté-es ;
- Concerts pédagogiques qui participent de l'éducation populaire et des grandes mobilisations sur les places publiques afin de sensibiliser, informer et diffuser de façon ludique le message de la participation citoyenne et de la redevabilité des élu-es en faisant participer des artistes connu-es pour promouvoir l'engagement citoyen. C'est aussi une tribune pour lancer des messages forts à l'endroit des gouvernant-es sur les conditions de vie des populations.

Les outils numériques (web, radio, télévision) se révèlent également très efficaces auprès de ce public (voir l'exemple du « Présimètre » ci-après).

Cette problématique de la sous-représentation des jeunes se retrouve également au niveau des réseaux professionnels, de plus en plus conscients des enjeux de reprise des exploitations familiales, des entreprises et de renouvellement des mouvements associatifs, notamment paysans et coopératifs. Les jeunes ruraux-les, dans leur

Encadré 9

« Place aux jeunes » ? L'exemple des réseaux professionnels

Les discussions menées en ateliers au cours des Journées d'études montrent les difficultés pour les jeunes « d'occuper la place » au sein des organisations professionnelles et la nécessité d'en passer par des « stratégies de contournement » (les jeunes créent leurs propres structures) ou de s'imposer par la force pour se faire entendre. Plusieurs raisons ont été citées au cours de l'atelier sur la « place des jeunes dans les organisations paysannes » :

- Des **facteurs socio-culturels**, notamment une tradition forte de respect des aîné-es, une forte défiance des aîné-es vis-à-vis des jeunes et la difficulté qui s'en suit pour ces derniers d'avoir des espaces de parole ou de pouvoir : « *Les gens disent 'le jeune ne va pas venir nous apprendre quelque chose à nous les anciens'. Culturellement, un jeune ne peut rien apprendre à un-e aîné-e. Dans la perception des gens, ils ne sont pas compétents car ils ont moins d'expérience* » (FENAJER) ; « *On n'a pas confiance à laisser les postes d'argent aux jeunes car ils vont manger. Ils ne font que manger, on l'a déjà vu* » (APESS). S'ajoute à cela la croyance aux phénomènes de sorcellerie (« *si je bouscule le vieux, il va me rendre visite* »).
- L'**origine des coopératives et des organisations de producteurs** expliquerait les faibles opportunités

d'ouverture aux générations suivantes. Est notamment cité l'exemple de la filière cotonnière au Mali, dominée par les ancien-n-es : « *Dans le cas de la filière coton au Mali, les coopératives ont été créées par les chefs d'exploitation, et les jeunes en sont rarement membres. La coopérative est vue comme la propriété de celui qui la crée : il travaille pour son propre compte, non pour le collectif. Ça lui permet d'avoir accès aux financements, donc il ne veut pas lâcher car il y a un intérêt personnel. Les autres membres sont des figurants. On est loin d'un esprit de partage, de transparence et de collectif. Par ailleurs les anciens redoutent que les jeunes ne les trompent et les escroquent* ».

- L'**influence liée à la capacité de production** au sein de ces organisations : « *les jeunes n'ont pas les moyens d'affirmer leur rôle. Plus tu es capable de produire, plus tu as de l'influence. Ce sont les grands producteurs qui ont du pouvoir* ».
- La **corruption** : « *Pour accéder à des postes il faut payer, comme en politique* » ; « *le Président place ses jeunes qui prennent la place d'autres jeunes* ».

Propos recueillis lors des Journées d'étude.

grande majorité, n'ont que très peu accès aux facteurs de production et se sentent bafoué-es, déconsidéré-es et souvent cantonné-es à leur rôle de « cadet-tes sociaux-les ». Par ailleurs, leur représentation au sein des coopératives ou des organisations professionnelles reste limitée et leurs points de vue faiblement pris en compte face au « poids des aîné-es ».

Face à ces facteurs de blocage, les marges de manœuvre sont faibles. Ces dernières années, **des réflexions ont été engagées par certaines de ces organisations et des pratiques se développent pour accompagner l'implication des jeunes dans les réseaux professionnels** : c'est le cas par exemple du Collège des jeunes³³ du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) au Sénégal, ou de la Fédération Nationale des Jeunes Ruraux (FENAJER) au sein de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) du Mali, ou encore des réflexions actuellement menées par l'APESS et le Réseau Bilital Maroobé (RBM).

Ces initiatives portées par des organisations professionnelles questionnent la place des jeunes au sein de leurs instances, voire les intègrent dans les cadres existants. **Cependant elles supposent que ces organisations soient véritablement prêtes à accepter l'arrivée de jeunes en leur sein, et que ces dernier-ères ne restent pas cantonné-es à un rôle de figurant-e**, mais accèdent à un réel partage de pouvoir. On observe plutôt que les postes clés (présidence, trésorerie) sont rarement laissés aux jeunes, tandis que les Collèges de jeunes restent généralement écartés des décisions stratégiques.

- Si de plus en plus d'États prennent conscience des risques que comporte l'exclusion sociale et politique des jeunes et ouvrent des espaces d'information et de dialogue entre les pouvoirs publics et les jeunes, **ces instances restent illusoirement lorsque les positions et points de vue qui en émergent ne sont pas pris en compte dans les processus de décision.**
- Par ailleurs, pour assurer une réelle représentativité des jeunes dans ces instances ou au sein des institutions « classiques », **l'enjeu réside (1) dans l'information et la formation des jeunes pour leur donner les capacités (individuelles et collectives) de participer à la vie de la cité, et (2) dans la sensibilisation des élu-es et/ou des responsables politiques à laisser les jeunes prendre part aux différents processus de décision.**

On observe plutôt que les postes clés (présidence, trésorerie) sont rarement laissés aux jeunes, tandis que les Collèges de jeunes restent généralement écartés des décisions stratégiques

DES INITIATIVES CITOYENNES SE CONSTRUISENT, À L'INVERSE, EN RÉACTION À UN ÉTAT « DÉFAILLANT ³⁴ »

La participation de type « ascendante » est fondée sur la **revendication, directement exprimée par les jeunes, de participer aux débats et prises de décisions sur les enjeux sociopolitiques et économiques**³⁵ les concernant. Si des espaces de concertation et de décision sont progressivement ouverts aux jeunes, ce sont souvent les jeunes qui font pression sur leurs gouvernements et leurs décideur-ses pour qu'elles-ils ouvrent et facilitent la « participation citoyenne ».

Les jeunes développent alors des engagements qui peuvent prendre des formes diverses : les mouvements citoyens de contestation, les médias (radios, pratiques artistiques), les réseaux de sociabilité formels ou informels (qu'ils relèvent d'associations, de groupes religieux, de rassemblements informels ou d'activités sportives), les réseaux sociaux (par la création de plateformes en ligne, de listes de diffusion, de groupes Facebook ou WhatsApp, d'applications pour téléphones portables, etc.).

🔗 L'émergence des « mouvements citoyens »

Plusieurs mouvements de la société civile ont occupé une **place centrale dans le débat politique** et ont parfois joué un rôle déterminant dans l'alternance du pouvoir des pays de la sous-région depuis la fin des années 2000. Ces mobilisations ont été amorcées entre 2008 et 2010 par les manifestations et révoltes urbaines qui ont éclaté dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Sénégal). Leurs motifs touchent principalement à la cherté de la vie, à l'amélioration des conditions de vie et aux revendications d'une nouvelle gouvernance. Au-delà de leurs causes immédiates et de la spécificité de chaque pays, ces turbulences sociales traduisent une prise de conscience civique aigüe des populations, qui revendiquent un contrôle de l'exercice du pouvoir et de la gestion des ressources nationales. Les citoyen-nes n'hésitent plus à descendre dans les rues pour réclamer des emplois et de meilleures conditions de vie. Dans certains contextes, ces mouvements, tels que : Y en a marre au Sénégal et Le Balai citoyen au Burkina-Faso, ont joué un rôle majeur dans les alternances politiques.

Même si la volonté première de ces initiatives n'est pas directement de réorganiser le partage des pouvoirs au sein de la puissance publique, elles **peuvent contribuer à changer l'ordre social ou économique**. Généralement peu organisée, elle s'exprime souvent le mieux et avec le plus de force dans les colères des citoyen-nes devant ce qu'elles-ils considèrent comme des échecs de la démocratie. Lorsque cette exaspération est assortie d'une volonté d'action commune, on peut considérer qu'il y a une véritable demande, qui peut se construire comme un mouvement affranchi et autonome. Deux limites majeures peuvent entraver ces dynamiques : le risque de captation d'abord, et la difficulté de passer du constat aux solutions, en

33. Un espace de réflexion, de formation et d'action, ouvert aux jeunes au sein de la plateforme nationale des organisations de producteurs du Sénégal.

34. Un Etat est dit « défaillant » lorsqu'il n'assure plus ses missions régaliennes essentielles, particulièrement le respect de l'État de droit.

35. Ouedraogo Abdul Echraf, *Analyse de la mise en œuvre de politiques jeunesse dans les États et gouvernements membres de la Francophonie et exemples de bonnes pratiques*, Rapport de mission, OIF, février 2016.

articulant l'action avec les moyens existants ensuite. Les questions d'organisation, d'élaboration d'une vision commune déclinable en actions fédératrices et durables, se posent alors.

Ces mouvements citoyens peuvent aussi se positionner comme acteurs sociaux, en soutenant des initiatives locales – souvent à l'échelle d'un quartier, portées par des associations ou des individus,

pour pallier le manque de services. Ils peuvent également servir de « relais » entre les organisations internationales de solidarité et ces acteurs locaux, devenant alors partenaires de mise en œuvre. C'est le cas par exemple du mouvement Y'en A Marre (Sénégal), associé au Gret dans le cadre du projet *Sunu Gox* (« Notre localité »).

Encadré 10

Soutenir les initiatives collectives des jeunes pour leur quartier

Le projet *Sunu Gox*, à destination des collectifs de jeunes vivant dans la banlieue de Dakar au Sénégal, a été pensé pour répondre à deux problématiques : un environnement fortement dégradé où se concentre une densité importante de la population dakaroise qui accède difficilement aux services de base (disponibilité insuffisante de ces services pour satisfaire l'ensemble de la population, faute de moyens et/ou de programmes, allant dans ce sens de la part des autorités locales) et des collectifs locaux, force de proposition et principaux acteurs du développement local, qui ne disposent pas d'assez de moyens et d'outils pour matérialiser leurs ambitions et se voient ainsi refuser l'obtention de financements.

Profitant de l'expérience du mouvement Y'en a marre dans l'appui à la participation citoyenne, le projet visait à promouvoir la solidarité urbaine et la citoyenneté en soutenant les initiatives collectives de jeunes pour l'amélioration du cadre de vie de leur localité. L'association culturelle et sportive *Bokk Xalaat* (« Pensons ensemble ») a ainsi pu construire un complexe sportif de basketball et de handball dans le quartier de Yeumbeul Nord (Dakar). Cette construction, qui a mobilisé les services d'un entrepreneur de construction et d'un artiste-graffeur locaux, permet de diversifier l'offre de pratique sportive de proximité dans le quartier. En plus d'embellir le cadre de vie urbain, ce complexe permet d'assurer un loisir aux jeunes dans un espace dédié en toute sécurité. **L'appui de Y'en a marre à ce projet a permis la formation technique des jeunes de**

l'association Bokk Xalaat sur les fonctions de la gestion de projet : gestion des finances, suivi opérationnel, suivi administratif et communication. Compte-tenu du caractère collectif et public de ce projet (par exemple par l'attribution de l'espace de construction), l'implication des autorités locales était obligatoire. Les faire intervenir comme partie prenante a consolidé la relation entre la municipalité et l'association.

Grâce à la promotion de l'approche participative comme méthodologie d'action, *Sunu Gox* a ainsi solutionné des enjeux indirects tels que l'amélioration des relations entre les autorités, les associations locales et les citoyen·nes, auparavant amoindries par des intérêts divergents et la crainte d'une « course aux élections », ou la poursuite de l'implémentation du concept NTS³⁶ à l'échelle nationale.

L'adoption de cette approche a permis une **forte mobilisation autour du projet**, aux citoyen·nes de se l'approprier à hauteur de leurs compétences, de s'autosaisir, s'impliquer et agir sur les enjeux locaux, d'accroître leurs compétences et de créer un réseau. La question de la pérennisation de ces acquis est cependant posée une fois le projet terminé.

Maïmouna N'Diaye, Y'en a Marre

Projet Sunu Gox (Sénégal)

<https://www.gret.org>



Projet *Sunu Gox*, Sénégal.

36. « Nouveau type de sénégalais » : concept développé par le mouvement Y'en a marre. Désigne un citoyen qui doit porter le projet de transformation sociale en vue de bâtir une société de justice, d'équité, de droit, de paix et de progrès pour tous.

Cependant, le **partenariat entre mouvement citoyen et organisations internationales de solidarité ne va pas automatiquement de soi**. Au démarrage du projet *Sunu Gox*, chacun des partenaires avait formulé des craintes concernant le développement de ce partenariat. Dans le cas du Gret, les interrogations portaient sur les risques qu'une association avec un mouvement « contestataire » pouvait faire porter sur les activités de l'ONG dans le pays allant notamment jusqu'à un risque de remise en cause de son « agrément » pour exercer ses activités au Sénégal (les ONG ne pouvant soutenir de parti politique). Au niveau de Y'en a marre, les risques potentiels identifiés portaient, d'une part, sur l'indépendance de stratégie du mouvement vis-à-vis de l'ONG et, d'autre part, sur les risques d'institutionnalisation du mouvement pour la mise en œuvre et la gestion de projets de développement. Les questions sur la répartition des financements entre les deux structures et le décalage des frais de structure de chacune ont également été sources de tensions au démarrage du partenariat. Ces obstacles ont pu progressivement être dépassés grâce à la promotion d'une logique de co-construction et à une répartition claire des rôles au sein du projet (positionnement du Gret comme

assistant technique de Y'en a marre, porteur de la vision globale et de la stratégie projet).

🔗 **Le rôle des réseaux sociaux dans la mobilisation citoyenne**

Les citoyen-nes, et en particulier les jeunes, principaux-utilisateurs des médias numériques, suivent de plus en plus près l'action des dirigeant-es au moyen des **médias numériques qui facilitent l'interpellation des élu-es ou le signalement de problèmes locaux à l'autorité responsable**.

Les exemples se concentrent souvent sur le **fait électoral**. Ainsi l'ONG OSIWA (Sénégal) appuie les associations de blogueur-ses pour les inciter à prendre part au débat pré-électoral en interpellant les politiques sur le web et les réseaux sociaux mais aussi en participant au processus de surveillance de la régularité des opérations électorales. En 2012, au soir du second tour de l'élection présidentielle sénégalaise, #Sunu2012, projet conçu par le cyber-activiste Cheick Fall, mobilisait une centaine d'observateur-ices armé-es de téléphones et d'appareils photo. Ces dernier-ières

Encadré 11

Le numérique comme vecteur d'inclusion

Au Mali, les femmes et les jeunes ne bénéficient pas d'un statut social équivalent à celui des hommes âgés, bien qu'elles jouent un rôle clé dans le développement du pays. Malgré quelques avancées, les pesanteurs culturelles et plusieurs formes de résistance sociale limitent leurs progrès vers l'autonomisation et l'accès à la pleine citoyenneté. De fait, les espaces politiques où se décident les orientations stratégiques et les planifications restent peu ouverts aux femmes et aux jeunes. Dans ce contexte, **le numérique est un outil qui peut jouer un rôle décisif et contribuer à l'égalité d'accès des jeunes à la représentation dans les processus de décisions politiques et à la prise en charge des problématiques de jeunesse dans les planifications locales et dans les politiques nationales**.

L'action menée par le Grdr vise à renforcer la participation politique et la citoyenneté active des jeunes élu-es et membres de la société civile en utilisant le numérique comme vecteur d'inclusion. Ainsi, elle propose une approche holistique qui démarre par un processus de production de connaissances et de données sur les jeunesse et le numérique. Les résultats des diagnostics et analyses des politiques publiques sont vulgarisés à travers des campagnes de mobilisation digitale et mis à la disposition des acteurs des territoires et de leurs partenaires (ouverture des données publiques/open data). Des laboratoires citoyens, sur le modèle des *civic tech lab*, sont dans un même temps équipés et mis en place pour faciliter l'accès au numérique (accès à la connexion et à l'équipement, alphabétisation numérique), former et accompagner les jeunes citoyen-nes ainsi que les professionnel-les des médias à l'utilisation du

numérique pour l'action locale. Des supports numériques de formation (MOOC, modules digitaux d'alphabétisation) sont mis à disposition de la jeunesse pour lui permettre d'appréhender ses droits et les enjeux de son inclusion aux processus décisionnels, de s'impliquer dans la gestion de sa collectivité et d'être en capacité d'influer sur les décisions.

Le numérique est aussi utilisé pour ouvrir le processus de concertation (*opensourcing*) et de décision (*openvoting*) à un plus grand nombre de jeunes et inscrire les questions relatives aux jeunesse dans les planifications locales. Deux applications mobiles permettent d'améliorer le dialogue entre les jeunes et leurs élu-es et d'élargir la participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des plans d'actions prioritaires des collectivités locales. La digitalisation du plaidoyer (campagnes digitales, formation des professionnels des médias) vient renforcer les actions sur le terrain pour inscrire les priorités des jeunes dans les politiques nationales.

Enfin, l'action s'appuie sur plusieurs réseaux et communautés numériques existants (Sahelink, Democracy Tech Squad, Lenali) comptant de nombreux-ses jeunes influenceur-ses pour diffuser et animer les échanges autour des actions, des outils et des ressources réalisés et capitalisés.

Mariam Doukouré, Grdr

Projet Inclusion des femmes et des jeunes dans la gouvernance et la planification locale par les TIC (Mali)

<https://grdr.org/>

ont recueilli des informations sur le déroulement des opérations de vote, de l'ouverture des bureaux au décompte des voix. Les données recueillies ont permis à l'équipe de #Sunu2012 de publier les tendances des résultats dans la soirée de l'élection. De même, au Bénin, le mot-clé #vote229 a fédéré une initiative de veille électorale lancée par les blogueur-ses béninois-es dans le cadre de la dernière élection présidentielle.

Au-delà du fait électoral, **des exemples de suivi des politiques publiques existent** également. Au Burkina-Faso, la plateforme « Présimètre »³⁷ est une plateforme de contrôle citoyen des politiques publiques burkinabè sur laquelle les citoyen-nes peuvent suivre, en temps réel, la mise en œuvre des engagements présidentiels et faire remonter leurs revendications. Le « Rochmètre » est un des outils opérationnels du « Présimètre » qui permet de mesurer régulièrement et continuellement les performances du Président du Faso, les niveaux de respect de ses engagements et les réponses apportées à l'expression des préoccupations citoyennes. Des « chroniques citoyennes », reportages vidéo réalisés par Le Balai citoyen sur des situations problématiques vécues par les populations et interpellant les autorités politiques, sont également diffusées sur cette plateforme. Au Mali, Doniblog - communauté de blogueur-ses et de webactivistes désireux-ses de rendre le blogging et l'utilisation des réseaux sociaux accessibles - utilise également les réseaux sociaux pour mener des campagnes en ligne sur les problématiques de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Plus largement, les médias et outils numériques facilitent la mobilisation des jeunes et la promotion des compétences qu'elles-ils maîtrisent mieux que leurs aîné-es. Doniblog mène ainsi des activités « off line » (conférences en plénière par exemple) dans l'objectif de se saisir de sujets d'actualité pour ensuite engager des débats en ligne. Dans le même temps, les « journalistes citoyen-nes », tels qu'elles-ils se décrivent, utilisent les réseaux sociaux pour informer sur des sujets peu couverts par les médias traditionnels. Doniblog anime des formations sur l'utilisation des réseaux sociaux et leurs dérives potentielles (en termes par exemple de protection des données), au blogging et à l'écriture numérique. Chaque personne formée peut ensuite devenir « journaliste citoyen-ne ». Dans le cadre du projet *Sunu Gox*, au Sénégal, divers outils de communication numériques mettant en avant les problématiques perçues et les initiatives locales mises en œuvre pour y remédier (réalisation de cartes collaboratives actualisables, création et animation de groupe de suivi et discussion WhatsApp, capsules vidéos, production d'un son thématique et d'un clip sur les questions abordées, réalisation d'un film de capitalisation) ont permis l'adhésion au projet. Dans la région de Kayes au Mali, le Grdr met également en œuvre un projet qui vise à renforcer la participation et la veille citoyenne ainsi que la prise en compte des problématiques rencontrées par les jeunes grâce au numérique.

🔗 **Soutenir localement les dynamiques émergentes des jeunes**

Sans se positionner nécessairement en contrepouvoir, la mobilisation des jeunes peut également s'investir dans des secteurs laissés vacants par un État dit « défaillant », du fait de

faibles moyens humains, matériels et financiers, ou de problèmes de gouvernance. Les jeunes (et plus largement les populations) s'organisent pour pallier le manque de services de base par l'État sur un territoire donné, souvent à l'échelle d'un quartier. La constitution en association démontre leurs capacités à se saisir de sujets qui leur tiennent à cœur. Ces initiatives sont cependant confrontées aux difficultés d'émerger et de se pérenniser, en particulier lorsqu'elles ne disposent pas encore d'une reconnaissance légale (via par exemple la constitution en association). Avec pour corollaire des difficultés d'accès à des financements externes, la reconnaissance juridique étant généralement un prérequis de l'accès à ces financements (*voir encadré 12 p. 33*). Se pose aussi la question de la professionnalisation de ces initiatives associatives (d'un point de vue organisationnel et technique), permettant de fidéliser un noyau de salarié-es permanent-es, de passer le cap de la consolidation ou d'être capables de trouver de nouveaux financements. **La question de l'articulation et du dialogue de ces initiatives avec les autorités locales, traditionnellement en charge de délivrer les services publics sur le territoire, est centrale.**

Certains dispositifs d'aide ou organisations de la société civile plus anciennes soutiennent ces dynamiques émergentes des jeunes et les accompagnent pour qu'elles s'investissent dans des actions de développement local plus larges. C'est le cas par exemple du projet FAJR (GRDR/SCAC) en Mauritanie qui soutient la réalisation d'initiatives de jeunes.

Ces dispositifs font le choix d'assouplir les conditions d'accès aux financements, via par exemple la mise en place de financements en cascade, pour soutenir des initiatives locales non formalisées. La mise en place de fonds d'investissement pourrait également être testée. Les initiatives locales, quant à elle, doivent s'assurer de la pérennisation de leur modèle économique. Pour cela, il est nécessaire qu'elles créent leurs propres ressources, à l'image d'InnovRim qui propose de l'expertise, des accompagnements techniques et des formations payantes.

Deux modalités de construction de la mobilisation collective des jeunes ont été identifiées ici : (i) **une mobilisation de type « descendante »** lorsque des espaces d'information et de négociation avec les jeunes sont proposés par les personnes en situation de responsabilité qui participent aux arènes de décision ; (ii) **une mobilisation de type « ascendante »**, lorsque la participation est fondée sur une demande exprimée par les jeunes eux-mêmes. L'une repose sur la volonté des personnes en situation de responsabilité (autorités, représentants d'OP, etc.) d'une meilleure prise en compte des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques (participation « descendante ») et l'autre sur une détermination forte des jeunes à être force de proposition, à contribuer pleinement au processus de formation de l'opinion publique et au développement, à s'impliquer activement dans la consolidation de l'État de droit, de la démocratie, du développement d'initiatives et à accompagner des communautés en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie (participation « ascendante »).

- **Ces deux modalités de participation des jeunes ne sont pas exclusives l'une de l'autre, mais sont complémentaires. Elles**

37. <https://www.presimetre.bf/>

Adapter les critères et les procédures de financement aux associations de jeunes

Initié en 2015 par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France, le programme de coopération FAJR appuie financièrement et techniquement des organisations de la société civile mauritaniennes (une quarantaine jusqu'à aujourd'hui) pour la mise en œuvre d'initiatives au niveau local et/ou national. Il vise la participation des jeunes à la vie de la cité, l'expression de la jeunesse en société, ainsi que la prise de positions communes et l'émergence de dynamiques collectives au sein de la société civile. En 2018, 17 nouvelles initiatives ont été appuyées par le FAJR, sur des thématiques variées : la culture, la cohésion sociale, la citoyenneté, l'environnement, le genre.

Ces initiatives sont sélectionnées par un comité composé de jeunes sur leur pertinence avec les objectifs définis lors de l'appel à projet, leur cohérence dans la mise en œuvre proposée et le budget indicatif. **Afin de favoriser des initiatives innovantes portées par des acteurs locaux, l'expérience terrain prime sur les capacités de réponses rédactionnelles et administratives.** Les procédures simplifiées du dispositif permettent aux associations de jeunes disposant de peu d'expériences de bénéficier d'un premier financement, avec des contraintes administratives limitées et sans obligation de reconnaissance juridique. Les montants destinés aux associations qui ne disposent pas de récépissé sont au démarrage plafonnés. L'octroi d'un financement permet dans certains cas permettre d'accélérer l'obtention d'un récépissé, par la démonstration de la crédibilité de leurs actions de terrain.

A titre d'exemple, l'association Innov'Rim a été accompagnée par le dispositif FAJR dès sa première phase (2015-2017). Cette communauté a pour objectif de créer un réseau de collaborations entre les jeunes mettant à profit leurs compétences pour la réalisation de projets innovants à impact social. Ce premier volet a formé des lycéen-nes à l'usage des outils numériques. Innov'Rim propose en effet des formations professionnelles dans l'environnement des TIC à destination des jeunes et des femmes. L'appui financier et technique du FAJR a renforcé la visibilité et la crédibilité de l'association auprès des différents acteurs (bailleurs, politiques etc.). La deuxième phase du dispositif (2017-2018) visait à pérenniser les actions menées dans la première phase. Innov'Rim a ainsi participé à la création d'un réseau régional de FabLab (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Sénégal) ayant pour ambition de sensibiliser les jeunes femmes à l'utilisation des outils TIC. Grâce à ce second appui du FAJR, Innov'Rim a pu équiper son FabLab pour proposer des prestations payantes assurant la pérennité de son modèle économique. Le dispositif FAJR encourage le recours aux associations qu'il appuie pour la réalisation de prestations plutôt qu'à une expertise internationale.

Dieynaba N'Diom, SCAC, Mauritanie

Programme FAJR

<http://www.innovrim.org/>



Programme FAJR, Mauritanie. Bilan collectif des actions du projet avec les associations.

méritent d'être encouragées conjointement pour aboutir à l'expression d'une participation effective des jeunes. D'autres modalités de participation plus horizontales sont aussi à explorer, comme les AOC. Elles permettent de construire une stratégie de changement à partir de la vision et des contributions définie par les jeunes et en alliance avec les autres acteurs concernés.

- Accompagner ces initiatives implique de **savoir adapter nos modes de faire, pour mieux prendre en compte les spécificités de ces mouvements.** Il s'agit alors de lever les facteurs de blocage pour accompagner l'émergence de la parole des jeunes et leur implication dans les arènes de décision.
- Trois éléments de stratégies sont à prendre en compte : (i) **souligner les intérêts communs** (entre aîné-es et jeunes), (ii) **accompagner les jeunes pour qu'elles-ils aient la capacité de se saisir des opportunités existantes** (accès à l'information, formation, etc.), (iii) **sensibiliser et former les acteurs en position de responsabilité afin qu'ils acceptent de « jouer le jeu ».**
- Enfin, il s'agit d'accompagner ces initiatives à maintenir la dynamique lancée dans la durée, en se dotant des **moyens et outils financiers simplifiés et adaptés aux contraintes de ces jeunes organisations.**

LES PUBLICATIONS TRAVERSES

La démarche des publications Traverses consiste à tirer des enseignements critiques des pratiques des organisations membres du Groupe *initiatives* pour contribuer au débat stratégique et méthodologique du secteur de la solidarité internationale. Elle s'appuie sur des échanges de pratiques internes au *Gi* et sur les

journées d'études ouvertes aux acteurs des secteurs associatif, public, académique et privé marchand. **Reposant sur les expériences de terrain des membres et de leurs partenaires**, ces travaux aboutissent à **la formulation de recommandations et à des prises de position collectives**.

LA MÉTHODOLOGIE TRAVERSES

Pour ce 48^e numéro, le Gret, AVSF, Essor, le Grdr, l'Iram et Solthis se sont interrogées sur leurs pratiques en matière d'accompagnement des jeunes.

Les travaux se sont organisés en plusieurs étapes :

- ❧ L'élaboration d'une note de cadrage contextualisant et délimitant le sujet, en novembre 2018.
- ❧ L'organisation de **Journées d'étude à Bamako** en mars 2019, ayant réunies pendant 3 jours **plus d'une soixantaine de personnes**, des femmes et des hommes de tous âges (mais surtout des jeunes !), en provenance de zones urbaines comme rurales d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mauritanie, Burkina Faso, Mali, Congo, Guinée), agriculteur-trices et éleveur-ses, engagé-es dans des mouvements citoyens, des associations locales, des organisations politiques, etc. Elles ont d'abord débattu lors

d'une table-ronde pour définir collectivement les enjeux et les défis qui attendent les différents acteurs représentés. Puis au cours d'ateliers thématiques, elles ont échangé sur les leviers à saisir pour faire des jeunes des acteurs et des actrices de leur environnement.

- ❧ **La publication de ce numéro Traverses** qui reprends les points saillants des travaux menés par le comité de pilotage et lors des journées d'études, **et d'une note de positionnement** qui recueille les enseignements et les recommandations tirés de ces travaux.
- ❧ **Des restitutions en France, au Mali et sur les différents territoires de coopération** du Groupe *initiatives* pour une meilleure appropriation et portage des résultats de ces réflexions.



Production des connaissances

Diffusion des connaissances

Déjà parus dans la série Traverses

Traverses n°42. Les partenariats au cœur des enjeux de territoires. Sous la coordination du Grdr Migration - Citoyenneté - Développement, 2013

Traverses n°43. L'action des ONG face au défi du changement d'échelle. Sous la coordination d'AVSF, 2014

Traverses n°44. Enjeux et pratiques des nouvelles coalitions d'acteurs: pouvoirs publics, sociétés civiles et entreprises. Sous la coordination du CIEDEL, 2015

Traverses n°45. Coopérer en milieu urbain - Quelles stratégies des OSI pour des politiques urbaines inclusives. Sous la coordination de Gevalor, 2016

Traverses n°46. Quelle prise en charge du risque -projet par les OSI ? Sous la coordination du Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, 2017.

Traverses n°47. Appui à l'émergence de filières artisanales locales. Sous la coordination d'Initiative développement, 2018.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD Clara, *Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion*, Paris : AFD et Groupe U.R.D., Notes techniques n°15, 2016.
- ARNAUD Clara, « Les jeunes ruraux sahéliens, entre exclusion et insertion », *Afrique Contemporaine*, vol. 259, no. 3, 2016, pp. 133-136.
- BARBADETTE Loïc, « Jeunesse rurale africaine : deux regards à 35 ans de distance », *Grain de sel*, no. 71, juillet-décembre 2015, wpp. 8-10.
- BAFANA Busani, « La jeunesse africaine réclame la parole. Leurs voix sont de plus en plus difficiles à ignorer », *Afrique Renouveau*, vol. 32, no. 1, avril-juillet 2018, pp. 4-5.
- BARLET Sandra et D'AIGLEPIERRE Rohen, *Les dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes sur le marché du travail en Afrique*, Paris : AFD, Études, 2016.
- DIBAKANA MOUANDE Jean-Aimé et MISSIE Jean-Pierre, (dir.), *L'Afrique des familles : La famille dans l'Afrique contemporaine, entre changement et permanence*, Paris : L'Harmattan, 2018.
- GASTINEAU Bénédicte et Valérie GOLAZ, « Être jeune en Afrique rurale. Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, vol. 259, no. 3, 2016, pp. 9-22.
- Groupe Initiative Afrique, *Jeunesse africaine : « bombe à retardement » ou opportunité historique ? Synthèse des débats*, Yamoussoukro, 24 au 26 octobre 2014.
- IACOVONE Leonardo, RAMACHANDRAN Vijaya et SCHMIDT Martin, « Stunted Growth : Why don't african firms create more jobs ? », *Working Paper*, no. 353, Center of Global Development, 2014.
- Inter-Réseaux Développement, *Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest. Quelles réalités et quelles perspectives*, *Bulletin de synthèse*, no. 17, septembre 2015.
- MOURDOUKOUTAS Eleni, « La révolution du « hashtag ». La technologie, outil de choix de la génération Y », *Afrique Renouveau*, vol. 32, no.1, pp. 6-7.
- STUHRENBURG Liora, « Jeunes ruraux : qui sont-ils et pourquoi s'y intéresser ? », *Grain de sel*, no. 71, juillet-décembre 2015, p. 4-5.
- TEWENDE OUEDRAOGO Laurent, TALLET Bernard, « L'emploi des jeunes ruraux : entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso », *Autrepart* n° 71, p. 119-133.
- UHDER Ch, *Développement d'opportunités économiques pour les jeunes en Afrique subsaharienne : recommandations et bonnes pratiques*, Gret, novembre 2015.
- WICKRAMANAYAKE Jayathma, « Les jeunes : des agents de changement », *Afrique Renouveau*, vol. 32, no.1, pp. 10-11.

SITOGRAFIE

Youthpolicy.org : <https://www.youthpolicy.org/>

ACRONYMES

AOC : Approche(s) Orientée(s) Changement

APEJ : Agence Pour l'Emploi des Jeunes (Mali)

APESS : Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane

ASDAP : Association de Soutien au Développement des Activités de Population

AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

CNJ : Conseil National de la Jeunesse

CNOP : Coordination Nationale des Organisations Paysannes

EOJ : Espaces Orientations Jeunesses

FENAJER : Fédération Nationale des Jeunes Ruraux

GERES : Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités

Gi : Groupe initiatives

ID : Initiative Développement

Iram : Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement

MOOC : Massive Open Online Course

ONG(I) : Organisation Non Gouvernementale (Internationale)

PTF : Partenaire(s) Technique(s) et Financier(s)

RECOTRADE : Réseau des communicateurs traditionnels pour le développement

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle

SSR : Santé Sexuelle et Reproductive

Solthis : SOLidarité THérapeutique et Initiatives pour la Santé

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

Les éditions du Groupe initiatives



RÉSUMÉ

Les Nations Unies estiment aujourd'hui à 1,2 milliard le nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans dans le monde, soit 16 % de la population mondiale. D'ici à 2030, date fixée pour la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD), le nombre de jeunes devrait augmenter de 7 %, pour atteindre près de 1,3 milliard d'individus. Avec 2 Africains sur 3 ayant aujourd'hui moins de 25 ans, l'Afrique est le continent qui devrait connaître proportionnellement la plus forte croissance démographique dans les prochaines décennies. Cette structure démographique constitue un énorme potentiel pour le développement des pays africains, notamment en termes de dividendes démographiques, à condition d'investir dans ces jeunesse. Or celles-ci se heurtent à des contraintes fortes d'accès aux droits et aux ressources (économiques, sociales, culturelles et politiques), tandis que les changements plus globaux connus au sein des sociétés modifient en profondeur les processus d'autonomisation, ne leur laissant qu'une marge de manœuvre limitée pour participer aux transitions en cours. Depuis la décennie 2000, des engagements forts ont été pris pour apporter des solutions mais ceux-ci restent insuffisants. La question de l'avenir des jeunesse et de l'ambition que l'on se donne pour les accompagner est ici posée.

Numéro coordonné par



45 bis, Avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne
Tél. +33 (0)1 70 91 92 00
Email : gret@gret.org

Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, qui agit depuis 1976 pour apporter des réponses durables et innovantes aux défis de la pauvreté et des inégalités. Ses équipes interviennent du terrain au politique, sur une palette de thématiques complémentaires (formation professionnelle, mais aussi gestion des ressources naturelles, accès à l'eau, agriculture, nutrition, etc.). Elles mènent en moyenne 200 projets par an dans 26 pays, situés pour l'essentiel en Afrique et en Asie du Sud-Est.

LE GROUPE INITIATIVES

Née en 1993, le Groupe *initiatives* (Gi) est un collectif de 12 associations professionnelles de solidarité internationale qui ont fait l'hypothèse « *qu'elles progresseraient mieux ensemble que séparément et qu'elles dépasseraient leurs différences et leurs concurrences en se fixant des défis communs et des enjeux partagés* ».

Le Gi est un lieu d'échange et de partage d'expériences et de pratiques qui permet d'alimenter la réflexion des acteurs de la co-opération et de formuler des recommandations en matière de politiques publiques.

Groupe
initiatives

45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94 736 Nogent-sur-Marne
contact@groupe-initiatives.org

www.groupe-initiatives.org

SES MEMBRES

